



N° 61 | septembre 2019



© CNRS / Délégation PMA / Eddie Morel

Édito

de François-Joseph Ruggiu,
Directeur de l'InSHS

Alors que commencent à se préparer les campagnes de recrutement de l'année à venir, l'InSHS se réjouit que certaines de ses actions de long, voire de très long terme, trouvent ces jours-ci sinon leur accomplissement, du moins une première réalisation [p2]

VALORISATION

Oui, les SHS aussi peuvent le dire : *Yes we can*, l'ANR est aussi pour nous

Qu'on fasse de la recherche fondamentale, innovante, appliquée, qu'on envisage le transfert des résultats issus de ses travaux vers le monde socio-économique, l'ANR met à disposition un ensemble d'instruments de financement [p13]

VIE DES LABOS

Zoom sur un labo qui n'a pas la langue dans sa poche. Iker, Centre de recherche sur la langue et les textes basques

Where's Brian? Brian's in the kitchen. Si vous avez été élève, en France, dans les années 1980 et avez commencé l'apprentissage de l'anglais avec la méthode *Speak English*, sans doute cette phrase ne vous est-elle pas inconnue [p15]

ZOOM SUR...

Lutter contre le racisme et l'antisémitisme

Les discriminations et, parmi elles, celles qui revêtent un caractère antisémite et raciste, représentent un problème public qui gagne en acuité, au sein notamment du monde académique. Elles constituent aussi un problème scientifique [p22]

UN CARNET À LA UNE

Noire Métropole

Créé en novembre 2018, *Noire Métropole* est le carnet de recherche de Julie Duprat, conservatrice des bibliothèques. Elle y présente les résultats et les prolongements de sa thèse, soutenue en 2017, sur les minorités noires à Bordeaux au XVIII^e siècle [p32]

À PROPOS

De facto, un nouveau regard sur les migrations

En activité depuis la rentrée 2018, l'Institut Convergences Migrations fédère et soutient la recherche sur les migrations [p3]

FOCUS

L'Encyclopédie des Pygmées Aka : une entreprise interdisciplinaire de très longue haleine

Il aura fallu trente-sept ans pour terminer la publication de cette œuvre-fleuve, dont l'entreprise couvre presque un demi-siècle [p5]

TROIS QUESTIONS À...

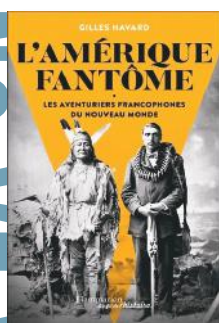
René Favier et René Moreau, sur *L'Encyclopédie de l'environnement* [p8]

VIE DES RÉSEAUX

Le GIS Institut des Amériques

Fondé en 2007, le GIS IdA est un réseau national qui regroupe une cinquantaine de membres et plus de 1000 chercheurs autour de la recherche française en sciences humaines et sociales portant sur l'ensemble du continent américain [p10]

LIVRE



L'Amérique fantôme. Les aventuriers francophones du Nouveau Monde, Gilles Havard, Flammarion, 2019

Oublions les westerns. Durant trois siècles, l'Amérique du Nord a été sil-

lonnée, à l'échelle continentale, par des aventuriers de langue française. Coureurs de bois, trappeurs, interprètes, ces hommes, en quête de fourrures, se sont constamment mêlés aux Amérindiens [...]

voir toutes les publications

REVUE



La revue *Le Temps des médias*. Revue d'histoire est publiée par la Société pour l'histoire des médias et a pour objectif de contribuer au développement des recherches en histoire des médias et de favoriser la connais-

sance des sources, françaises ou étrangères, dans ce domaine. L'approche particulière de cette revue consiste à traiter des sujets d'actualité, comme en témoignent les précédents dossiers thématiques [...]

voir toutes les revues

PHOTO



Crâne original d'"Australopithecus sediba", exposé dans une vitrine de l'université du Witwatersrand à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Édito

de François-Joseph Ruggiu
Directeur de l'InSHS



© CNRS / Délégation ÎMA / Nadine Mouton

Alors que s'ouvre l'année académique 2019-2020 et que commencent à se préparer les campagnes de recrutement de l'année à venir, l'InSHS se réjouit que certaines de ses actions de long, voire de très long terme, trouvent ces jours-ci sinon leur accomplissement, du moins une première réalisation particulièrement appréciable. C'est bien sûr le cas du Campus Condorcet, dont les portes ont matériellement ouvert le 27 août 2019 avec l'installation des premières équipes dans les bâtiments de recherche « Nord » et « Sud ». La mise à disposition du Campus de ces deux bâtiments et de l'essentiel des outils collectifs du Campus, l'hôtel à projet, le centre de colloques, les résidences étudiantes et la maison des chercheurs, en attendant l'emménagement de l'Institut national d'Études Démographiques, la livraison du bâtiment de l'EHESS et l'ouverture du Grand Équipement Documentaire, est l'aboutissement de plus d'une dizaine d'années de travail. Les équipes de l'InSHS, des Délégations régionales et des Unités mixtes de recherche (UMR) qui rejoignent le Campus ont œuvré en liaison étroite avec les équipes de l'Établissement public Campus Condorcet et celles des autres membres fondateurs et je voudrais exprimer ici ma reconnaissance à tous les acteurs et toutes les actrices de cette belle réussite, y compris architecturale, qu'est le Campus Condorcet.

Les sciences humaines et sociales (SHS), à l'échelle régionale et nationale, voient ainsi mises à leur disposition un splendide équipement, qui offre les conditions pour faire avancer de manière décisive la recherche en SHS comme le permettent, pour d'autres sciences, des équipements d'exception tels qu'un synchrotron ou un télescope géant. L'ouverture du Campus est aussi une remarquable occasion de resserrer les liens du CNRS avec tous les établissements qui participent au Campus, dont certains sont déjà parmi nos partenaires majeurs. Le processus même de la constitution du Campus et les réflexions sur les cohérences scientifiques de nos engagements dans la recherche qu'elle a suscitées ont dessiné des voies pour une collaboration soutenue, renforcée par le fait que ce sont le plus souvent des UMR qui vont rejoindre le Campus. Les autres bâtiments de ce vaste ensemble académique, à la frontière d'Aubervilliers, de Paris et de Saint-Denis, vont progressivement être mis à disposition du Campus Condorcet selon un calendrier qui va s'étendre sur les derniers mois de 2019 et l'année 2020. Au-delà de la légitime satisfaction que nous éprouvons devant la concrétisation du travail accompli par le CNRS et ses partenaires, c'est un nouveau paysage de la présence de l'InSHS en Île-de-France qui se dessine avec, à terme, l'arrivée sur le Campus d'entre un quart et un tiers de ses effectifs nationaux. L'InSHS et ses partenaires du Campus ne manqueront pas de suivre avec la plus grande attention les conséquences d'une telle évolution aussi bien pour les personnels, dont je veux saluer l'engagement dans le projet, que pour les dynamiques de recherche qu'ils portent.

D'autres entreprises scientifiques de longue haleine ont été marquées ces derniers jours par un événement ou une action particulièrement symboliques. Le Groupement d'intérêt scientifique « Institut du Genre », créé en 2012 à l'initiative de l'InSHS du CNRS, a ainsi tenu son deuxième Congrès à l'Université d'Angers réunissant de nombreux chercheuses et chercheurs, dans une perspective pluridisciplinaire. Le succès de ces rencontres, autour de la thématique « Genre et émancipation », a montré à la fois l'enracinement des approches de genre mais aussi un changement de contexte depuis les temps pionniers de leur installation en France. Dans un certain nombre de pays, la vague *MeToo* a déclenché une vague de débats ainsi que de controverses et la prise de conscience d'une reconfiguration rapide des relations de genre dans les sphères publiques et privées. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, par exemple les discriminations ethniques ou raciales qui font l'objet d'un dossier dans cette *Lettre*, la recherche, telle qu'elle est menée de longue date au CNRS et chez ses partenaires, est non seulement un vecteur d'avancée des connaissances mais aussi un outil d'émancipation.

Bien d'autres défis attendent l'InSHS du CNRS, ses partenaires de l'ESR et les communautés scientifiques au cours de l'année académique 2019-2020, au premier rang desquels la préparation de la loi de programmation pluriannuelle qui recèle des enjeux spécifiques autour des SHS. C'est dans ce contexte, marqué par ces événements importants et cette perspective à venir que je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.

François-Joseph Ruggiu,
Directeur de l'InSHS

À PROPOS

De facto, un nouveau regard sur les migrations



Une exposition de dessins d'exilés, sous un pont aérien de Vintimille où ils se rassemblent souvent, présentée par les associations locales, en juillet 2018
© Marie-Caroline Saglio Yatzimirsky, fellow de l'IC Migrations

En activité depuis la rentrée 2018, l'[Institut Convergences Migrations](#) fédère et soutient la recherche sur les migrations. Il s'est également donné un objectif majeur : favoriser et renforcer le dialogue science-société. Outre un partenariat diversifié avec les acteurs locaux, l'Institut souhaite apporter un éclairage critique de l'actualité. Dans un contexte où la question migratoire est l'objet de surenchères, nourries de clichés, de fausses informations et de partis pris infondés sur les causes et les conséquences des migrations, l'Institut a choisi de s'engager dans le débat public.

À cette fin, il a créé en novembre 2018 la revue *De facto*, revue thématique publiée chaque mois sur son site et alimentée par les chercheurs affiliés. Avec ce titre, s'exprime la volonté de faire le lien entre le discours ordinaire et le discours savant. C'est à dessein que la revue s'est associée à une journaliste pour effectuer ce travail d'explication et d'interprétation aussi limpide que possible du langage scientifique pour atteindre un large public. Notre projet est clair : transmettre la connaissance produite par les chercheurs pour déconstruire les idées reçues et apporter de nouveaux éclairages. *De facto* se propose ainsi de revenir au terrain, d'établir les faits, d'appréhender les ordres de grandeur, de remettre les points de vue en perspective, de comparer les situations au lieu de les isoler. Nous misons sur un public prêt à faire l'effort nécessaire pour mieux s'informer.

Définie par le comité éditorial, lui-même placé sous l'autorité du directeur de la publication, François Héran, la programmation de *De facto* aborde le phénomène migratoire dans ses multiples aspects (politiques, géographiques, sociologiques, historiques...). Comme en témoignent les dix numéros parus, le spectre des thématiques est large : migration de retour en Afrique, rôle des organisations internationales, importance des terminologies, compatibilité de l'État-providence avec l'immigration, mobilités étudiantes, place des musulmans dans la société française, opinions sur les immigrés et les minorités, santé mentale des immigrés, impact des migrations sur les femmes dans leur pays d'origine, procédure de « réinstallation » des réfugiés...

Chaque numéro de *De facto*, construit autour d'une thématique, se déploie en différentes rubriques qui offrent de multiples points de vue, à des échelles différentes. Une pédagogie s'en dégage. D'une part, le lecteur saisit mieux comment s'élabore la recherche pour accéder à une compréhension objective d'un phénomène. De l'autre, il perçoit qu'en matière de migrations, la réalité est toujours plus complexe que ne le laissent entendre des discours dominants.

Chaque numéro comprend quatre rubriques. « Sur le terrain » propose un article et une vidéo de deux chercheurs différents, avec le même objectif : inviter le lecteur au cœur de la fabrication du

savoir. Pour restituer le processus de la recherche, l'article adosse les questions soulevées à des exemples très concrets (portraits et témoignages d'enquêtés, faits historiques...). Un bon exemple nous est proposé par l'article de la linguiste Marie Vienard : « [Le choix des mots : une forme de lutte à part entière](#) » (*De facto* 3, janvier 2019). Écrit à la première personne du singulier, il précise l'objet de l'enquête (le vocabulaire des collectifs qui défendent les immigrants), décrit la méthodologie, restitue les discours et leur contexte, et dégage la portée éthique du choix des mots.

Construit sur le même principe, l'entretien vidéo se veut plus synthétique (trois minutes) afin d'atteindre un large public sur les réseaux sociaux. Le titre est en forme de question : « Les migrants sont-ils acteurs de changements dans leur pays d'origine ? », « À quoi servent les organisations internationales en matière de migrations ? », « Comment le Mexique est-il devenu un pays-frontière ? », etc.

La rubrique « Paroles de chercheurs » permet aux spécialistes de lancer en toute liberté des alertes sur des risques ou des dérives qui les inquiètent. Propos subjectifs mais qui n'en restent pas moins animés d'un souci de méthode. C'est le cas, par exemple, de Lama Kabbani, démographe de l'IRD, qui s'alarme du plan gouvernemental « [Bienvenue en France](#) » (*De facto* n°5, mars 2019) ou de Maria Melchior, épidémiologiste à l'Inserm, qui souligne la [détérioration de la santé mentale des migrantes après leur arrivée en France](#) et, plus encore, des répercussions sur celle de leurs enfants (*De facto* n°8, juin 2019).

Enfin, la rubrique « En chiffres » tente de présenter sous une forme lisible et attrayante des données actualisées, si possible comparatives, de façon à restituer les véritables proportions des phénomènes migratoires.

Trois autres rubriques viennent compléter le tableau. « En images » propose de dépasser les représentations médiatiques de la migration grâce à des analyses originales de spécialistes de l'image. De façon plus ponctuelle, « Focus » présente des projets de recherche en cours de développement sur la thématique du dossier. Dans le cadre d'un partenariat avec [La Vie des idées](#), « Lectures » propose des recensions d'ouvrages sur les migrations. Chaque année, au rythme de deux enquêtes par an, une journaliste mobilisée par l'Institut Convergences Migrations tente d'éclairer

un sujet d'actualité peu défriché jusqu'ici, voire controversé, en suivant des chercheurs sur leur terrain d'observation et en recueillant les points de vue des acteurs (migrants, responsables locaux, ONG, etc.). Le dernier numéro d'août 2019, « [Réfugiés : du Niger à la Dordogne](#) », a porté sur l'expérience du programme européen *Emergency Transit Mechanism* (opération d'évacuation d'urgence des migrants de la Libye vers le Niger) auquel la France a récemment adhéré et qu'elle exécute par le biais de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (Ofpra) et d'associations humanitaires.

Notre démarche de description et d'analyse des questions migratoires est animée par un souci d'interdisciplinarité. Ainsi, dans le numéro 4, « [Le maintien de l'État providence est-il compatible avec l'accueil des migrants ?](#) » (février 2019), nous avons recueilli les points de vue de deux économistes, Xavier Chojnicki et Hippolyte d'Albis, et d'une démographe spécialiste des questions de santé, Annabel Desgrées du Loû¹. En décrivant leurs méthodologies et leurs outils d'analyse, chacun déconstruit l'idée reçue originale et initie le lecteur à la fabrique de la mesure. Adoptant l'angle des finances publiques, les deux économistes démontrent que l'immigration ne met pas en péril notre système de protection sociale. La démographe, de son côté, s'appuyant sur l'enquête ANRS Parcours (2012-2013), démontre que les immigrants africains en France porteurs du VIH, contrairement à une idée reçue, contractent généralement la maladie après leur entrée sur le territoire. Ils ne sont donc pas venus pour se faire soigner. C'est leur prise en charge par notre système de soins qui permet de diagnostiquer la maladie et de la traiter.

Ainsi, d'un numéro à l'autre, l'angle d'attaque de *De facto* peut varier : tantôt nous nous saisissons d'une question soulevée par les chercheurs, tantôt nous décidons de réagir aux interpellations de l'actualité. Notre programmation suit cette voie et nous sommes donc heureux d'annoncer les deux prochains numéros. En octobre, nous nous demanderons si les immigrantes sont condamnées à des emplois subalternes. Et en novembre, nous nous interrogerons sur la manière dont les discriminations sont ressenties par les étudiant(e)s et les diplômé(e)s du supérieur.

Perin Emel Yavuz, chargée de l'animation scientifique de l'Institut Convergences Migrations et coordinatrice éditoriale de *De facto*

1. Xavier Chojnicki est professeur à l'Université de Lille et membre du laboratoire [Lille - Économie et Management](#) (LEM, UMR9221, CNRS / Université de Lille / Université catholique de Lille). Hippolyte d'Albis est directeur de recherche CNRS à [Paris Jourdan Sciences Économiques](#) (PJSE, UMR8545, CNRS / EHESS / ENS Paris / Inra / Université Paris 1 Panthéon Sorbonne / École des Ponts ParisTech) et professeur à [Paris School of Economics](#). Annabel Desgrées du Loû est directrice de recherche IRD au Centre Population et Développement (Ceped, IRD / Université Paris Descartes) et directrice adjointe de l'Institut Convergences Migrations.

contact&info

► Perin Emel Yavuz
perin-emel.yavuz@college-de-france.fr

► Pour en savoir plus
<http://icmigrations.fr/de-facto/qui-sommes-nous/>



L'Encyclopédie des Pygmées Aka : une entreprise interdisciplinaire de très longue haleine



Mandembé effectuant une divination par ampoule électrique donnant accès à l'univers non visible passé, présent et à venir. Akungu, 1993 © Alain Epelboin

Il aura fallu trente-sept ans pour terminer la publication de cette œuvre-fleuve, dont l'entreprise couvre presque un demi-siècle : trente-sept ans, seize volumes et près de 5000 pages consacrées à une langue de tradition orale ! Initiée par Jacqueline M.C. Thomas (ethnolinguiste), conçue avec Serge Bahuchet (ethnoécologue) et éditée avec Alain Epelboin (médecin anthropologue) et Susanne Fűrniß (ethnomusicologue), l'*Encyclopédie des Pygmées Aka* (EPA) fait découvrir cette société de la forêt d'Afrique centrale et son milieu naturel et humain à travers sa langue. Elle rassemble les connaissances acquises par des chercheurs de différentes disciplines : linguistique, ethnologie, ethnolinguistique, ethnosciences (ethnobotanique, ethnozoologie, ethnomédecine et ethnopharmacologie), écologie, ethnomusicologie.

Historique et démarche

Cet ouvrage encyclopédique résulte de la coopération d'un groupe de travail actif depuis les années 1970 à l'initiative et sous l'égide de Jacqueline M.C. Thomas, fondatrice du [Laboratoire de langues et civilisations à tradition orale](#) (Lacito)¹. C'est au sein de

ce laboratoire du CNRS que l'*Encyclopédie* a été conçue et que les recherches de terrain ont été menées, avant que la majorité des auteurs rejoigne une unité mixte de recherche (UMR) au Muséum national d'histoire naturelle. Celles-ci ont débuté en 1971 après une mission conjointe de l'ethnomusicologue Simha Arom et des linguistes Jacqueline Thomas et France Cloarec-Heiss, rejoints à partir de 1974 par Henri Guillaume, Serge Bahuchet et Élisabeth Motte pour leurs travaux de thèse respectivement en anthropologie sociale, ethnoécologie et pharmacologie. En 1977, Jacqueline Thomas réunit toute l'équipe avec une proposition enthousiasmante : au-delà des travaux de chacun, réunir tous les vocabulaires techniques liés aux différents domaines spécialisés pour en faire un dictionnaire. Et même plus qu'un dictionnaire, un thésaurus, puisque l'ambition était alors de produire, par l'approche linguistique, un travail exhaustif regroupant toutes les connaissances des aka : vie sociale, environnement, techniques, etc. « L'Aka-démie » (dixit Arom) était née..., rejointe, en 1980, par Alain Epelboin pour l'anthropologie médicale et, en 1989, par Susanne Fűrniß pour l'ethnomusicologie.

1. Créée en 1977 comme une unité propre du CNRS, le Lacito est aujourd'hui une unité mixte de recherche (UMR 7107) à tutelles CNRS, Inalco, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

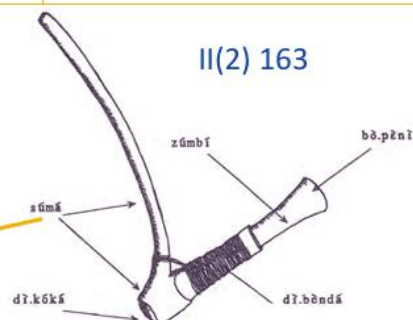
⊗.bàkò (N : 5/6 = è.bàkò / bè.bàkò) {Mga}

II(2) 161

◆ hache emmanchée

∞ De forme très particulière : l'angle formé par le fer et le manche est aigu, le manche souvent faiblement arqué. Celui-ci est constitué d'un embranchement, la branche constituant le manche, le tronc étant la tête d'emmanchement. Dans cette partie large, fendue et ligaturée d'une corde (§.kúlú), nouée en demi-clef à chaque tour (§.bèndá), est insérée la pointe du fer. La ligature se resserre lorsque le fer écarte le bois; elle est de plus en plus épaisse d'écorce rapée de §.bèngè. La courbure naturelle du manche est souvent accentuée par

II(2) 163



.súmá (N : 5B/8 = sùmá / mà.súmá)★

II(6) 207

◆ 1. coude du manche de la hache

∞ C'est la partie épaisse, départ du tronc et de la branche constituant respectivement la tête (l'emmanchement) et le manche.

§§.bàkò, .ómbí

◆ 2. manche de hache

∞ Spécifiquement, par extension de sa caractéristique propre (le coude) qui le distingue parmi les autres manches d'outils, §.kélé.

Dans un embranchement d'arbre (comme §§.kámá, cf. Pentadiplandrée, *Pentadiplandra brazzeana*, .kàtà, Clusiaceae, *Garcinia punctata*) on taille le manche de la hache, le tronc constituant la tête, où est enfoncé

⊗.kélé (N : 3/4 = mò.kélé / mè.kélé)

II(8) 55

◆ 1. manche, anse, poignée

∞ Le terme désigne en général ce qui sert à tenir un objet, mais en fonction des différents outils, le manche, proprement dit, porte un nom spécifique :

- .bété : manche de couteau, de machette;
- .vándè : manche de sagaie;
- .súmá² : manche de hache;
- .lé³ : désigne le manche non taillé de tout objet temporaire.

- mò.kélé-wá-dì.bómbá «la poignée du paquet»
- mò.kélé-wá-zómbí «le manche de la hache»

◆ 2. stipe (de champignon) (botanique)

(N : 5B/8 = kélé / mà.kélé)

◆ fronde (de Palmacée) (botanique)

⇒ NGO .kékélé (mò/Ø jì) "rafle (de l'épi de maïs, du régime de banane)"; ⇒ MO .kèlélé (bò/bè) "bâton de cérémonie"

Encyclopédie des Pygmées Aka : de nombreux renvois permettent de naviguer entre les volumes et les entrées.

La compilation systématique du vocabulaire et des explications culturelles a représenté un saut épistémologique considérable au-delà de la juxtaposition pluridisciplinaire des données. Il a mis en évidence des complémentarités, des différences subtiles ou profondes, qui apportaient des éclairages sur le domaine de chacun. Dès lors, le projet est devenu réellement interdisciplinaire, nécessitant des approfondissements, des retours sur le terrain, des vérifications et provoquant de nouvelles questions.

Sur une période de temps si longue, de 1971 à 2018, la vie des Aka a évidemment changé. Les auteurs ont essayé de rendre compte de ces changements dans l'Encyclopédie, à la fois dans les textes et par les illustrations. Le regard anthropologique a également évolué, ce qui peut se déceler dans les perspectives exprimées au fil des années de publication. Ainsi, loin de présenter une image figée et utopique des Aka tels que l'on a pu les rencontrer il y a trente ans, l'ambition de l'ouvrage est, au contraire, de témoigner d'un peuple dans son siècle, dans sa richesse et son identité culturelle.

L'organisation de l'Encyclopédie des Pygmées Aka

C'est en toute connaissance de cause que les concepteurs ont, sans modestie, intitulé cet ouvrage « Encyclopédie », en référence directe à la grande *Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. L'interconnexion des données collectées est effectuée selon le principe de « l'enchaînement des connaissances », en liant les lexèmes les uns aux autres par des renvois nombreux et systématiques.

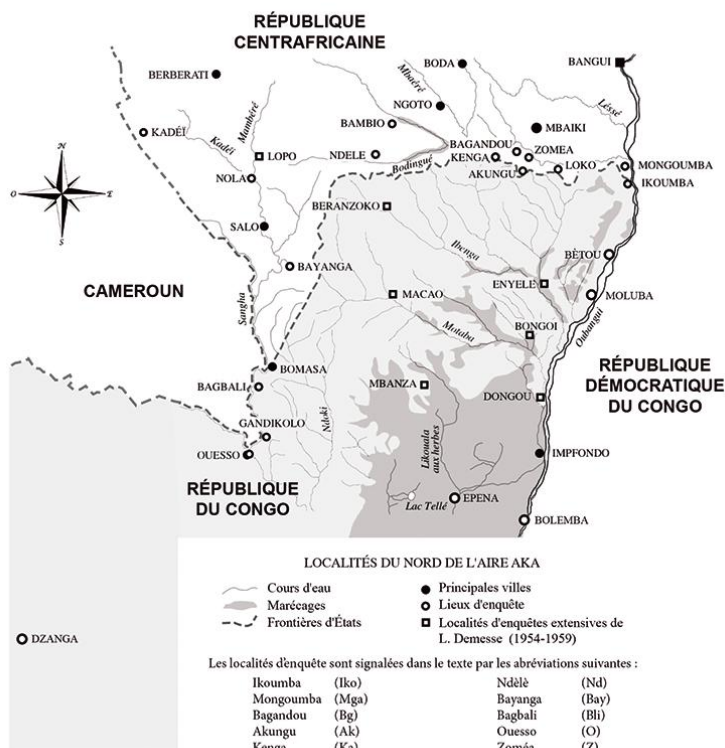
L'Encyclopédie des Pygmées Aka est divisée en trois livres, chacun comportant plusieurs volumes :

- livre I : *Les Pygmées Aka* (quatre fascicules) ;
- livre II : *Dictionnaire ethnographique aka-français* (onze fascicules) ;
- livre III : *Lexique français-aka*.

Le livre I intitulé *Les Pygmées Aka* est l'introduction. Il a été conçu pour permettre de trouver dans le dictionnaire des informations culturelles en consultant les mots pertinents. C'est aussi la synthèse la plus complète qui présente la société aka à travers sa langue et les résultats de terrain des deux premières décennies.

Le livre II, le *Dictionnaire* proprement dit, comporte 7456 entrées, illustrées de 1198 photos et dessins. Des renvois systématiques d'entrée en entrée permettent de circuler à travers le dictionnaire, par des relations sémantiques, par des contrastes, par des récapitulations régulières où se trouve réuni tout le vocabulaire concernant un domaine particulier.

Le livre III, le *Lexique français-aka*, a été conçu dans le même esprit et réalisé avec la collaboration de Marie-Françoise Rombi (ethnolinguiste bantouiste). Dernier volume publié, il apparaît comme un aboutissement de l'Encyclopédie, mais il en est aussi un point d'entrée. C'est en effet l'outil pratique qui permet une navigation plus aisée dans l'ensemble des volumes du *Dictionnaire* qui — l'aka étant une langue de tradition orale — est organisé selon l'ordre phonologique, ce qui n'est évidemment pas très aisé pour tout non linguiste. En renvoyant à chaque terme aka du dictionnaire (volume et page), avec toutes ses significations et implications, le *Lexique* permet alors une interrogation efficace de l'ensemble des fascicules.



Carte des localités d'enquête en RCA et au Nord-Congo

Prolongements

L'EPA a fourni les matériaux lexicaux pour entreprendre des recherches comparatives, d'abord à l'intérieur de l'aire aka, puis avec les sociétés voisines et, au-delà, vers les autres groupes pygmées — dits actuellement « Autochtones » —, en posant les questions cruciales de l'histoire et de l'origine de ces peuples. Dans le sillon des travaux de l'*Encyclopédie*, les auteurs ont dirigé leurs recherches vers d'autres groupes pygmées et une dizaine de thèses en anthropologie a été consacrée, entre 1998 et 2017, à des sociétés pour lesquelles nulle étude ethnographique moderne n'avait été menée auparavant : c'est le cas, par exemple, des Baka et Bedzan du Cameroun et des Koya de l'est du Gabon. Dans le même temps, une enquête extensive a été conduite sur l'ensemble des groupes du Gabon en ethnomusicologie et en génétique des populations. L'ensemble des recherches montre que — contrairement aux idées reçues solidement ancrées — l'histoire des Aka est intrinsèquement liée à celle des autres populations du bassin congolais, depuis des centaines d'années. Deux publications collectives présentent des travaux spécifiques ainsi que des synthèses : le volume 82 (fascicule 1-2) du *Journal des Africanistes* « Identités 'pygmées' dans un monde qui change : questions et recherches actuelles » (2012), et le livre édité par Barry S. Hewlett, *Hunter-gatherers of the Congo Basin: cultures, histories and biology of African Pygmies* (2014).

Le premier volume de l'*Encyclopédie* est paru en 1981, le dernier en 2018. La révolution numérique est passée par là et, avant de pouvoir mettre au bénéfice de la diffusion de ces connaissances toutes ses ressources, il fallait d'abord terminer les volumes imprimés. Une fois cette base scientifique et rigoureuse posée, comment en diffuser la quintessence auprès des Aka ? C'est ce à quoi les auteurs s'attelleront désormais, en utilisant tous les moyens que procure le numérique. Ce sera l'occasion de lier les écrits aux autres données collectées. La totalité des enregistrements musicaux sur bandes magnétiques est numérisée

au Département de l'Audiovisuel de la BnF (Simha Arom) ou sur la plateforme Telemeta des Archives CNRS-Musée de l'Homme gérée par le Centre de Recherche en Ethnomusicologie (Suzanne Fürniss). Quant au très important corpus audiovisuel Chronique aka constitué par Alain Epelboin, il est entièrement consultable en ligne dans la vidéothèque Santé, maladie, malheur sur la plateforme Canal U.

contact&info

- Serge Bahuchet
bahuchet@mnhn.fr
 - Susanne Fürniss
furniss@mnhn.fr
 - Alain Epelboin
epelboin@mnhn.fr
 - Marie-Françoise Rombi
rombi@mnhn.fr
- MNHN

LANGUES ET CIVILISATIONS À TRADITION ORALE

— 50 —

ÉTUDES PYGMÉES IV

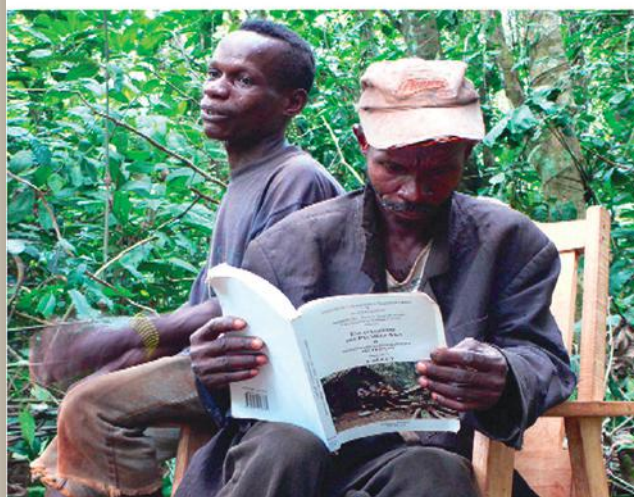
Jacqueline M.C. THOMAS, Serge BAHUCHET

Alain EPELBOIN et Susanne FÜRNISS

(éditeurs)

ENCYCLOPÉDIE DES PYGMÉES AKA

III
LEXIQUE ALPHABÉTIQUE
FRANÇAIS-AKA



ÉDITIONS PEETERS
SELAF 472

Couverture de l'*Encyclopédie des Pygmées Aka III Lexique alphabétique français-Aka* : Ginza et son demi-frère Ndami lors d'une séance de travail sur l'*Encyclopédie*. Békélé, 2006 © Alain Epelboin

TROIS QUESTIONS À...

René Favier et René Moreau, sur l'*Encyclopédie de l'environnement*

Depuis octobre 2016, l'Université Grenoble Alpes publie en ligne, avec le soutien de l'Académie des Sciences, une Encyclopédie de l'environnement. Cette encyclopédie est un site web francophone présentant un ensemble cohérent de connaissances sur l'environnement, procédant des recherches les plus récentes. Elle se présente comme une collection d'articles rédigés par des universitaires, des chercheurs, des professionnels ou d'autres experts reconnus, choisis sur invitation du comité éditorial. Ils sont écrits dans un langage non technique et destinés à un très large lectorat : étudiants, enseignants, universitaires, professionnels et grand public. Les articles sont signés par leurs auteurs, qui sont brièvement présentés. René Moreau, professeur émérite Grenoble INP, membre de l'Académie des sciences et président du comité éditorial, et René Favier, professeur émérite université Grenoble Alpes et responsable de la rubrique Société, présentent à l'InSHS ce formidable outil.

Pourquoi avoir fait une *Encyclopédie de l'environnement* ? Quels en sont l'objet et les spécificités et à quel public s'adresse-t-elle ?

L'Encyclopédie de l'environnement vise à apporter une vision cohérente et aussi objective que possible sur les questions relatives à l'environnement. Elle s'appuie sur l'ensemble des connaissances scientifiques actuelles. Elle décrit et explique notamment :

- les phénomènes les plus marquants dans les milieux où la vie se développe, l'air, l'eau et le sol ;
- les conditions offertes à la vie et, notamment, le climat et la météorologie, objets de profondes préoccupations à l'échelle du ^{xxi}e siècle ;
- les relations entre environnement et vivant depuis l'apparition de la vie sur Terre, en soulignant l'importance de la biodiversité et la sensibilité des écosystèmes aux perturbations de toutes origines ;
- la place de l'homme sur Terre, ce qui recouvre à la fois sa santé, ses activités commerciales, agricoles et industrielles susceptibles de perturber l'environnement, ainsi que les moyens juridiques qu'il se donne pour protéger l'environnement.

Comment fonctionne cette encyclopédie en ligne ? Pouvez-vous nous donner des exemples concrets ?

Chaque manuscrit reçu est d'abord expertisé sous la responsabilité de l'éditeur le plus directement concerné. Lorsque celui-ci estime que ce texte répond aux exigences du comité éditorial, il le place sur une plateforme universitaire à laquelle tous les éditeurs ont accès et invite ceux-ci à lui donner leur avis et à proposer des commentaires et des suggestions destinés à l'auteur. Le cas échéant, cet éditeur peut aussi faire appel à des experts extérieurs au comité éditorial. Il transmet alors à l'auteur une synthèse des avis reçus et lui propose une révision du manuscrit. Ce processus aboutit à une version finale qui est publiée sur le site, ce qui n'empêche pas l'introduction de corrections ultérieures. La date portée sur chaque article est celle de la dernière intervention sur cet article.

Sauf mention contraire explicite, le contenu de l'Encyclopédie de l'environnement est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution : Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0 International.

Les articles ont des longueurs comprises entre 3000 et 6000 mots. Ils proposent de nombreux exemples à l'appui des idées développées et ils sont abondamment illustrés par des figures, des photographies et des vidéos. Ils ne se limitent pas à la description des phénomènes mais proposent un premier niveau d'explication qui n'exige pas de culture scientifique supérieure à celle du baccalauréat. Ils sont signés par leurs auteurs.

Organisation

En juillet 2019, l'encyclopédie comptait cent quarante articles complétés par quatre-vingt-trois focus (brefs compléments à certains articles). Sa diffusion se développe régulièrement et l'on compte, en 2019, entre 1500 et 2000 lectures journalières des articles de l'encyclopédie, non seulement depuis la France, mais aussi dans de nombreux pays étrangers (Canada, États-Unis, Belgique, Maroc...)

Ces articles sont répartis en huit rubriques : Air, Eau, Sol, Climat, Physique, Vivant, Santé et Société. Pilotée par un ou deux éditeurs, chaque rubrique est elle-même divisée en sous-rubriques dans lesquelles sont placés les articles publiés.

Les quatorze éditeurs constituent un comité éditorial au sein duquel les échanges sont quasi-quotidiens et visent à la fois à faire évoluer l'ergonomie du site, à pressentir de nouveaux auteurs, à déceler de nouvelles thématiques à couvrir, à expertiser les manuscrits reçus, à recommander des amendements aux auteurs en vue de garantir l'exactitude, la pédagogie et la clarté de leurs textes et à décider de leur publication. Par ailleurs, ils bénéficient de la caution et des conseils d'un groupe de douze personnalités qui constituent un comité d'orientation, lequel se réunit une fois par an avec le comité éditorial.

Un formulaire de contact permet aux lecteurs d'interroger les auteurs ou les éditeurs et de commenter les articles lus. Chaque auteur est brièvement présenté avec ses fonctions, sa photographie, un résumé de sa carrière et une courte présentation de l'institution au sein de laquelle il exerce. Ainsi, cette encyclopédie se révèle comme une sorte de vitrine de tous les organismes actifs dans l'immense domaine de l'environnement.

Quelle est la part des sciences humaines et sociales dans cette encyclopédie ? Comment peut-on proposer un article et qui peut participer ?

Les questions environnementales sont devenues des enjeux majeurs pour nos sociétés et leur avenir. Elles se déclinent à travers tout le champ des sciences sociales. Sans préjuger de son évolution future, la rubrique Société de l'encyclopédie se décline actuellement en quatre sous-rubriques : Sociologie et sciences politiques, Droit de l'environnement, Économie de l'environnement et Histoire de l'environnement.

Parmi les articles, nous pouvons signaler :

- *La pollution plastique en mer*, le plus lu en mai 2019, qui présente les effets de cette pollution sur l'environnement de l'homme ;
- *Lorsque l'environnement devient une menace* qui s'intéresse à la puissance dévastatrice des catastrophes naturelles ;
- *Inégalités environnementales*, qui traite en particulier de leur émergence historique, sociale et culturelle ;
- *La fiscalité environnementale*, devenue aujourd'hui un enjeu politique majeur ;
- *La convention de Minamata sur le mercure*, qui représente un véritable espoir de réduire les effets néfastes du mercure sur l'environnement ;
- *Théorie économique et environnement : un divorce ?*, qui pose la question fondamentale de savoir si les conclusions des analyses économiques sont compatibles avec les exigences d'un développement durable.

Cette organisation n'est nullement figée. Tous les chercheurs en sciences humaines et sociales sont invités à faire des propositions pour enrichir cette encyclopédie et la faire évoluer. Les propositions sont à adresser directement à René Favier, responsable de la rubrique Société.

contact&info

- René Favier
rene.favier@gmail.com
- René Moreau
r.j.moreau@orange.fr
- Pour en savoir plus
<https://www.encyclopedie-environnement.org>

ACCUEIL | PRÉSENTATION | AUTEURS | INSTITUTIONS | ORGANISATION | GLOSSAIRE | NEWSLETTER | CONTACT | 



Rechercher :



AIR | EAU | SOL | CLIMAT | PHYSIQUE | VIVANT | SANTÉ | SOCIÉTÉ

Quels sont les impacts sociaux des politiques environnementales ?

Lire l'article



Le GIS Institut des Amériques

Les objectifs d'un réseau national structuré en quatre pôles régionaux

Fondé en 2007, le GIS Institut des Amériques (IdA) est un réseau national qui regroupe une cinquantaine de membres (organismes de recherche, universités, grandes écoles) et plus de 1000 chercheurs autour de la recherche française en sciences humaines et sociales portant sur l'ensemble du continent américain. Son organisation en quatre pôles régionaux permet un fonctionnement à la fois souple et coordonné.

L'institut jette quatre ponts qui ambitionnent de lier :

- ▶ différentes aires géographiques,
- ▶ plusieurs champs disciplinaires,
- ▶ différentes générations (chercheurs confirmés et jeunes chercheurs),
- ▶ des publics et des milieux divers (scientifiques, journalistes, entreprises...)

Devenir membre de l'IdA, c'est bien sûr bénéficier des ressources administratives et financières de l'IdA, ces dernières étant principalement assurées par la dotation annuelle de ses tutelles (MESRI / CNRS / MEAE) et, dans une moindre mesure, par les cotisations de ses membres. Mais c'est surtout participer à un échange intellectuel au niveau national, européen et mondial, sur les grandes problématiques de recherche touchant les Amériques. La nouvelle implantation, depuis le 29 août 2019, sur le Campus Condorcet Paris-Aubervilliers, Cité des humanités et des sciences sociales, voudrait apporter au Campus cette dimension à la fois nationale et — au sens le plus large — américaine.

Paul-Henri Giraud, Université de Lille, secrétaire général de l'IdA

L'IdA à l'international

Carrefour de la recherche et des formations sur les Amériques en France, l'IdA se déploie à l'échelle internationale. Adossé aux priorités de l'Union européenne et de ses tutelles, partenaire stratégique pour le compte de la France auprès de la Fondation EU-LAC (Union européenne-Amérique latine et Caraïbes), l'Institut pratique une politique de rayonnement international qui privilégie des réseaux.

Il cherche à établir dans la durée une coopération scientifique avec les institutions européennes qui partagent le même mandat.

Ce réseau qui prend forme sera appelé à enrichir et soutenir les collaborations interpersonnelles de recherche (une troisième réunion de travail est prévue dans le cadre du Congrès de l'IdA le 9 octobre 2019).

Par ailleurs, l'Institut exerce une présence au sein du continent américain avec la création d'un réseau qui prend la forme de douze pôles internationaux.

Les pôles internationaux de l'Institut des Amériques

L'IdA sur le Campus Condorcet : Grand Équipement Documentaire (GED) et réunions des américanistes

Le Campus Condorcet a pour objectif de doter les sciences humaines et sociales d'une nouvelle infrastructure de recherche et de formation à la recherche, comportant les installations nécessaires à la réussite des étudiants comme au succès des chercheurs. L'IdA ayant été dans les premières institutions à s'inscrire dans le projet, il sera installé dans le bâtiment de recherche sud au sixième étage.

Le fonds contemporain de 6 000 documents de l'IdA composé de monographies, de périodiques et de thèses s'inscrit de manière très cohérente dans le périmètre documentaire des collections qui rejoindront le GED, la bibliothèque du Campus Condorcet.

Le rapprochement physique qu'implique le projet Condorcet pourra être l'occasion de développer de nouvelles dynamiques au sein des recherches sur les Amériques. C'est pour réfléchir à la valeur ajoutée scientifique que représente cette installation à Aubervilliers que l'IdA a proposé aux différents laboratoires américanistes concernés par ce déménagement de se réunir dès juin 2016 (Pléiade, Mondes Américains, CREDA, Prodig, Géographie-cités, LADYSS). Ces réunions ont permis des échanges fructueux sur l'état des lieux de la préparation au sein des différentes équipes de recherche et ont ouvert des questionnements sur les nouvelles dynamiques scientifiques et organisationnelles qui pourront résulter de ce transfert à Aubervilliers.



En lien avec les membres de son réseau, l'Institut facilite ainsi les échanges de chercheurs, professeurs et doctorants entre les universités des Amériques et d'Europe.

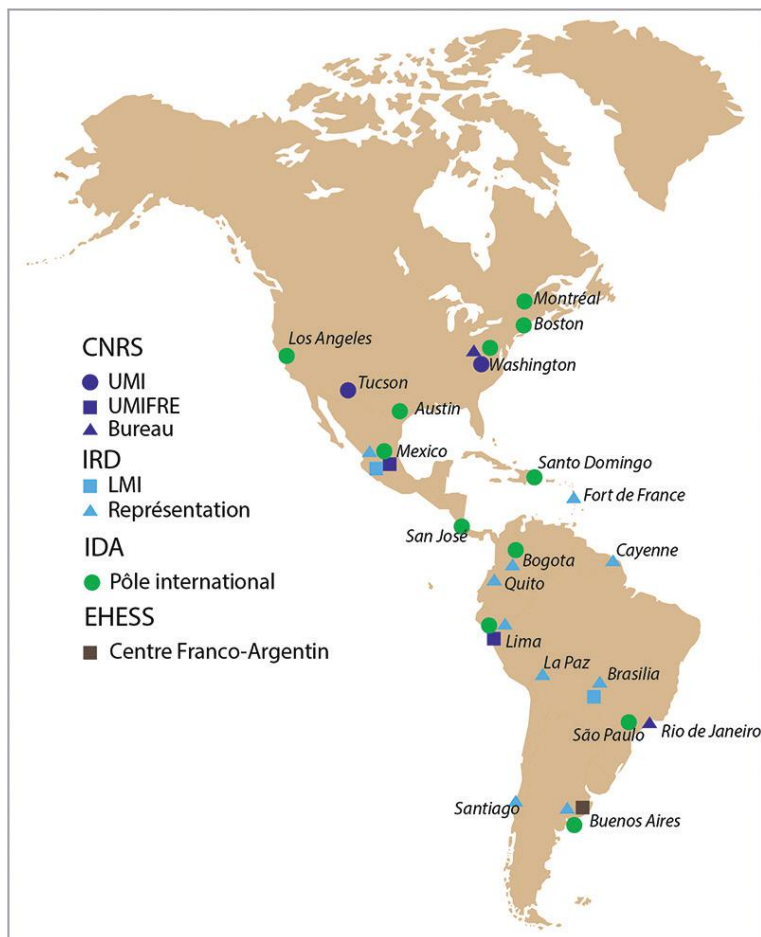
Ces douze pôles sont coordonnés par les lauréats de [contrats doctoraux fléchés « Institut des Amériques »](#) (quatre contrats par an) encadrés par leur directeur de thèse, un référent français et étranger, la commission internationale du conseil scientifique et l'équipe de l'IdA. Le doctorant réside plusieurs mois par an, pendant trois ans, sur le site d'implantation du pôle qu'il coordonne. Ceci lui permet d'avoir un accès de qualité à son terrain de recherche tout en le familiarisant avec des activités de valorisation de la recherche. Outre la découverte de réseaux scientifiques locaux et du corps diplomatique et consulaire français, le doctorant apprend pendant son contrat à organiser une ou plusieurs manifestations scientifiques en fonction de leur taille (lire à ce sujet les [Échos des Amériques](#)).

Ces pôles internationaux visent à faire connaître l'Institut et les recherches américanistes françaises dans les Amériques, tout en favorisant la mise en contact des chercheurs de part et d'autre de l'Atlantique. Véritable vitrine pour l'enseignement supérieur et la recherche en France, ils contribuent à inscrire dans la durée la présence et le rayonnement des travaux universitaires de ses membres et entrent en synergie avec les autres dispositifs existants.

Gérard Boismenu, Université de Montréal, président du Conseil scientifique de l'IdA

Les évolutions et forces de l'IdA

Dès sa fondation, l'IdA s'est interrogé sur les voies d'une fédération des recherches en sciences sociales portant sur cette aire culturelle, avec un accent particulier sur les enseignements d'une mise en relation du Nord et du Sud du continent. S'est ainsi constitué un [réseau](#) d'universités, de chercheuses et chercheurs



La présence universitaire française dans les Amériques

qui ont construit diverses collaborations à l'échelle de la France. D'abord, au titre de financement de missions sur le terrain tant pour les [doctorants](#) (une trentaine soutenue chaque année) que pour les [enseignants-chercheurs](#). Ensuite, en finançant une cinquantaine de [conférences](#) par an convoquées en référence à des thèmes de recherche émergents et porteurs d'avancées méthodologiques. Enfin, et surtout, en forgeant un certain nombre d'outils facilitant la mise en contact de chercheurs et la valorisation de leurs travaux : [rédaction d'un livre blanc sur l'état des recherches](#), construction d'un [Dictionnaire des Amériques](#), constitution d'un [annuaire de chercheurs, institutions, centres de recherche et formations américanistes en France](#), aide à la [publication](#) des meilleures des thèses et d'un [prix de thèse](#) annuel, création de la revue électronique en quatre langues [IdeAs](#), [Idées d'Amériques](#), réalisation d'[entretiens vidéo](#) mettant en valeur tant les jeunes talents que les experts plus confirmés.

Au cours des dix années écoulées, ces interventions n'ont cessé d'évoluer en réponse aux demandes de la communauté des chercheurs et des questions posées par l'actualité. Une avancée majeure est, sans doute, la constitution progressive d'un réseau de pôles internationaux, en coopération avec diverses universités Nord et Sud-américaines. Ces pôles sont animés par des étudiants bénéficiant d'un financement de trois ans pour leur travail de thèse. Ce dispositif fait l'objet d'ajustements et d'améliorations à l'occasion de chaque concours annuel de recrutement ([Que sont-ils devenus ?](#)).

Les colloques de l'IdA depuis 2002

Année	Titre	Lieu
2002	L'intégration dans les Amériques : dix ans d'ALENA	Paris
2003	Voter dans les Amériques	Paris
2004	Être indien dans les Amériques	Paris
2005	Intégrations dans les Amériques	Paris
2006	Égalité et inégalités dans les Amériques	Paris
2007	Religions dans les Amériques	Toulouse
2008	Politique étrangère dans les Amériques : entre crises et alliances	Paris
2009	Les Amériques face à la crise	Paris
2010	Territoires métropolitains dans les Amériques : énergie, environnement, économies	Paris
2011	Repenser les intégrations régionales dans les Amériques au prisme de la personne	Rennes
2012	La migration en héritage dans les Amériques	Paris
2013	Femmes dans les Amériques	Aix-en-Provence
2014	Aires culturelles 2014	Paris
2015	Ressources et innovations dans les Amériques	Toulouse
2016	L'Asie et les Amériques aujourd'hui	Paris
2017	Amériques/Europe, les Humanités numériques en partage ?	Paris

Les colloques annuels ont cédé la place à l'organisation d'un Congrès tenu tous les deux ans : il vise à faire le point sur l'ensemble des thèmes, méthodes, moyens de diffusion et valorisation des recherches avec, en particulier, une entrée État de l'art qui permettra de mettre à jour le livre blanc (page 9 du programme). Le premier se tiendra dans les locaux de Condorcet du 9 au 11 octobre 2019 (voir l'encadré à ce sujet). Les résultats de ce congrès devraient livrer des pistes pour le programme de travail de l'Institut. L'initiative la plus récente concerne l'institutionnalisation d'un séminaire conjoint avec l'École Normale Supérieure qui confronte les analyses de deux chercheurs travaillant sur un même objet, à partir de terrains portant sur le Nord et le Sud des Amériques (consulter les vidéos en ligne).

Divers obstacles sont à surmonter si l'Institut entend continuer à progresser. Dans un contexte de rigueur budgétaire, comment arbitrer entre anciennes et nouvelles actions ? Une réflexion collective est en cours pour expliciter un ensemble de critères et d'instruments de pilotage permettant de satisfaire au mieux l'objectif de stimulation des recherches et de construction d'une communauté reconnue en France et à l'étranger. La prégnance de questions budgétaires conduit aussi à susciter l'intérêt des entreprises, des décideurs, des médias et des acteurs de la société civile : l'IdA est, par exemple, partenaire privilégié de la Semaine de l'Amérique Latine et des Caraïbes, qui a lieu tous les ans, et organise de nombreux événements dans ce cadre. La volonté de bénéficier de leur soutien se traduit par la recherche en cours de formules attractives et viables : la rédaction de travaux et la mise en place de réflexions pour l'Agence française de développement en sont des exemples. L'euphorisation des recherches sur les Amériques apparaît comme une priorité et des premières pistes pourront être testées lors du Congrès d'octobre 2019. Finalement, l'établissement de l'Institut au sein du Campus Condorcet permet non seulement de dynamiser les collaborations avec d'autres Instituts travaillant aussi sur des aires culturelles (voir à ce sujet les vidéos du Colloque Aires culturelles 2014) et qui seront bientôt présents sur le site, mais aussi d'étendre les ambitions du séminaire organisé par les doctorants et son ouverture à une plus large communauté.

Robert Boyer, EHESS, vice-président du Conseil scientifique de l'IdA

Le Congrès de l'IdA 9-11 octobre 2019, Paris

En plus des échanges scientifiques, sont programmés :

- Des conférences plénières avec des invités de prestige (page 6) ;
- Des rencontres médias-experts autour de thématiques liées à l'actualité des Amériques (page 30) ;
- Une table ronde réunissant chercheurs, diplomates, représentants d'ONG, analystes de *think tanks* et journalistes, de façon à lier les savoirs universitaires et l'aide à la décision publique (page 29) ;
- Des temps forts culturels : des expositions (pages 31 et 32), un festival de cinéma « Documentaires des Amériques » (page 34), des moments festifs autour des musiques des Amériques (Festival Villes des musiques du monde, page 36) ;
- Des temps de valorisation de la jeune recherche et des partenariats avec Fulbright et Muframex (page 31) ;
- Un espace Librairie (page 33).

Réservez dès à présent vos dates, nous vous attendons nombreux !

[Programme complet en ligne](#)
[Site du Congrès](#)

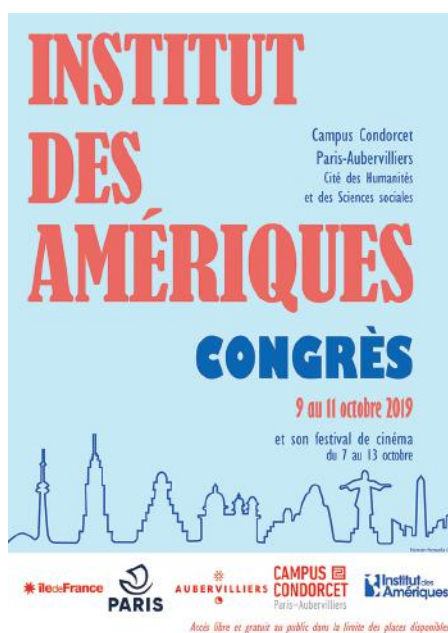
► Retrouver l'IdA sur



contact&info

► Marion Magnan, IdA
sg@institutdesameriques.fr

► Pour en savoir plus
<https://www.institutdesameriques.fr/fr>



Oui, les SHS aussi peuvent le dire : *Yes we can*, l'ANR est aussi pour nous

Qu'on fasse de la recherche fondamentale, innovante, appliquée, qu'on envisage le transfert des résultats issus de ses travaux vers le monde socio-économique, l'Agence nationale de la recherche (ANR) met à disposition un ensemble d'instruments de financement.

Dans le cadre de son Appel à projets générique, elle finance chaque année des projets de recherche individuelle de jeunes chercheuses et chercheurs (JCJC), des projets de recherche collaborative entre entités de recherche publiques au niveau national (PRC) ou international (PRCI) et entre entités publiques et privées (PRCE).

La composante « recherche et innovation », qui constitue l'objet de l'Appel à projets générique, a été organisée en quarante-sept axes de recherche dont trente-six articulés autour des enjeux sociétaux du programme Europe 2020 et repris dans l'élaboration de la Stratégie Nationale de la Recherche (SNR) ; huit sont des axes interdisciplinaires et trois soutiennent quelques disciplines fondamentales.

Pour chaque axe, l'ANR réunit un comité d'expertes et experts sélectionnés pour leur complémentarité disciplinaire et pour assurer une évaluation fortement interdisciplinaire qui sert les sciences humaines et sociales pour les projets déposés à l'Agence.

Des instruments de financement spécifiques, les ANR Flash, se focalisent sur des besoins urgents de la recherche ou répondent à des événements exceptionnels ; d'autres, les ANR Challenge, aident à la constitution de réseaux d'équipes pour relever des défis scientifiques et/ou lever des verrous technologiques.

Une composante spécifique du dispositif de financement de la recherche de l'ANR retient aujourd'hui notre attention : « impact économique de la recherche et compétitivité » (IERC) qui vise à encourager, à développer le partenariat avec les entreprises et le transfert des résultats de la recherche publique vers le monde socio-économique. Les petites et moyennes entreprises qui jouent le jeu s'engagent à un effort de R&D et à développer l'intersectorialité. Cette composante, qui vient en complément des projets de recherche collaborative avec les entreprises (PRCE), s'adresse aussi aux sociétés qui proposent des innovations dans le secteur des services. Les programmes spécifiques sont les Instituts Carnot, les chaires industrielles et les laboratoires communs (LabCom). Ces derniers, peu nombreux mais pourtant présents en SHS, méritent toute notre attention.

Dans le cadre de l'appel à projets générique, cette année, cent quarante-quatre projets englobant à la fois des préoccupations et des équipes SHS ont été retenus pour financement, dont sept dans le comité d'évaluation scientifique (CES) 22 « Sociétés urbaines, territoires, constructions et mobilité », vingt-huit dans le CES 27 « Culture, créations, patrimoine », vingt-trois dans le CES 28 « Cognition, éducation, formation tout au long de la vie », seize dans le CES 41 « Inégalités, discriminations, migrations », qui sont des thématiques clairement affichées SHS. Cela signifie que plus de soixante-dix projets ont été financés grâce au plan national de soutien aux sciences humaines et sociales, qui vient

en renfort pour les quatre priorités stratégiques de l'État, parmi lesquelles nos disciplines trouvent une place importante.

Une enveloppe non négligeable a été mise à disposition : c'est pour cela qu'il faut encourager les porteurs de projets et les équipes SHS à rentrer dans des consortia interdisciplinaires, afin d'y apporter la complémentarité indispensable à la réalisation de projets à empreinte technologique plus marquée.

Au sein du CES « Usine du futur : homme, organisation, technologies », le positionnement de l'être humain demeure central, la prise en compte et l'amélioration de ses conditions de vie au travail sont significatives et les impacts économiques et sociétaux évalués favorisent la réflexion sur de nouveaux indicateurs. Cela signifie, pour les unités SHS, de sortir des périmètres disciplinaires et d'imposer des approches, des méthodologies et des outils qui leur sont propres, mais qui peuvent permettre d'affronter des thématiques de recherche complexes et contribuer à l'invention de technologies nouvelles avec et au service des êtres humains et de la société.

Les résultats de l'appel à projets générique montrent bien que l'ANR contribue, au travers des CES, non seulement à encourager l'interdisciplinarité, à construire des passerelles thématiques, à soutenir des consortia public-public et public-privé, nationaux et internationaux, mais également à aider des jeunes chercheuses et chercheurs à structurer leur projet de recherche, à constituer une équipe et à envisager, ensuite, une candidature européenne.

Cette année, une ANR Flash a été consacrée à la question de l'ouverture des données de recherche, un sujet à mettre en lien avec l'adoption, en 2018, du Plan National pour la Science Ouverte à la réalisation duquel l'ANR apporte son soutien. Vingt-cinq lauréats vont se partager une enveloppe de 2,4 millions d'euros. Dans la liste des projets, sept concernent les SHS, un chiffre qui atteste de l'engagement de nos communautés dans la dynamique d'ouverture :

- ANTHROPEN : Les frontières des données anthropologiques (Monica Heintz) ;
- CO-OPERAS IN : Coordination pour l'Accès Ouvert à la Communication scientifique dans l'Espace européen de la recherche (Pierre Mounier) ;
- E-SIGNA : Portail de l'émblématique médiévale (Laurent Hablot) ;
- Harpocrates : *Open data*, outils et challenges pour l'anonymisation des voix (Nicholas Evans) ;
- HisArc-RDF : Partage et réutilisation de données archéologiques et historiques : une description en RDF appuyée sur les référentiels et les normes du web sémantique (Marie-Odile Rousset) ;
- SoCoRe! Science ouverte pour la Conservation / Restauration du patrimoine culturel (Anne-Julie Etter) ;
- UpMet : Changer d'échelle pour améliorer la qualité des métadonnées afin d'augmenter leur réutilisation par les sciences sociales (Nicolas Sauger).

Certains projets lauréats ont une dimension interdisciplinaire et peuvent aussi, sans doute, intéresser les SHS ; mais l'identification et le rattachement disciplinaire sont moins clairs, d'où l'importance

d'en faire une large diffusion afin d'encourager d'autres porteurs et équipes à répondre à ces appels, car la réussite est bien là.

Quant aux laboratoires communs ANR, les équipes SHS qui arrivent à décrocher le précieux sésame ne sont pas nombreuses. Il faut toutefois préciser que, si le taux de réussite est relativement bas, c'est entre autres choses parce que le nombre de projets déposés est très faible. Les petites et moyennes entreprises n'ont-elles pas le budget pour se lancer dans un LabCom avec des labos SHS ? Les thématiques et les approches SHS intéressent les PME défricheuses d'innovations dans différents domaines au croisement des préoccupations industrielles et sociales. La preuve est bien là puisque trois LabCom SHS ont été soutenus par l'ANR durant les cinq dernières années :

- DESTINS pour favoriser l'émergence des innovations sociales (2018). Responsable scientifique : Dominique Royoux, [MSH Poitiers](#) (USR3565, CNRS / Université de Poitiers) ;
- GEO-HERITAGE pour la valorisation de méthodes innovantes en archéologie –géophysique, géomorphologie et géomatique (2017). Responsable scientifique : Christophe Benech, [Archéorient - Environnements et sociétés de l'Orient ancien](#) (UMR5133, CNRS, Université Lumière Lyon 2) ;
- LETRA pour la sonorisation de sécurité pour les établissements recevant du public (2014). Responsable scientifique : Pascal Gaillard, [MSH Toulouse](#) (USR3414, CNRS / Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées).



Prospection électromagnétique sur le site étrusque de Pyrgi (Santa Severa, Italie)
© Christophe Benech / GEO-HERITAGE

Pour le plus ancien de ces LabCom, la suite a été fructueuse et a donné naissance à des collaborations avec des grands groupes, tel Airbus.

Un laboratoire commun de recherche a pour objectif d'alimenter un véritable partenariat de recherche, susceptible d'avoir un effet levier à la fois en ce qui concerne la production scientifique et l'innovation. Il est caractérisé par :

- une feuille de route définissant une stratégie et un programme de recherche et d'innovation structuré sur trois ou quatre ans, ne se limitant pas à des objectifs définis à l'avance ;
- la mise en place d'une gouvernance commune, stratégique et opérationnelle ;
- un contrat de partenariat avec annexe technique et apports respectifs.

Il offre un cadre de travail approprié aux échanges scientifiques et à la recherche. Les apports des laboratoires académiques sont notamment attendus en matière de capacité de recherche, de savoir-faire, de propriété intellectuelle, d'accès à des équipements, etc. Les apports de l'entreprise concernent essentiellement la capacité de recherche et d'ingénierie, l'accès aux données, la mise en évidence de verrous scientifiques originaux, un savoir-faire technique, la connaissance du marché, l'accès à des équipements.

Les résultats du programme de recherche commun peuvent être :

- L'émergence de nouveaux sujets de recherche acquis au contact de l'entreprise ;
- Des publications scientifiques ;
- L'accès aux équipements, plateforme logicielle, corpus de données ;
- Une attractivité pour les étudiants en thèse (CIFRE) ;
- La connaissance actualisée de la pratique industrielle dans le champ disciplinaire ;
- La création de brevets, logiciels ;
- L'exploitation des résultats ;
- Une meilleure visibilité de la collaboration.

Les intérêts du programme de recherche commun peuvent, quant à eux, être :

- La garantie de l'excellence scientifique sur la thématique retenue ;
- Des publications scientifiques, brevets, visibilité, patrimoine intellectuel ;
- L'*Open innovation* : co-construction de la feuille de route ;
- Une projection sur les cinq à dix ans à venir ;
- La pérennisation de la relation partenariale ;
- L'ouverture et l'évaluation de nouvelles technologies ;
- L'accès aux outils de recherche des laboratoires ;
- L'accès à un recrutement facilité ;
- La création de produits et services innovants issus du partenariat ;
- La croissance économique des entreprises concernées.

Les sciences humaines et sociales à l'ANR représentent 8 % du dépôt et la surface SHS sur les instruments de compétitivité est faible. Il faut donc encourager les équipes SHS à partager les expériences de réussite, comme de déception, et ouvrir encore plus les réseaux de collaboration avec le monde socio-économique,

afin d'inverser la tendance.

L'ANR est bien là pour que nous puissions nous dire tous les jours : *Yes we can*.

Lionel Maurel, InSHS ; Lionel Obadia, responsable du département Sciences Humaines et Sociales à l'ANR ; Maria Teresa Pontois, InSHS

contact&info

► Maria-Teresa Pontois
InSHS

Maria-Teresa.PONTOIS@cnsr-dir.fr

Zoom sur un labo qui n'a pas la langue dans sa poche Iker, Centre de recherche sur la langue et les textes basques



Locaux du laboratoire Iker, Chateau neuf de Bayonne © Bruno Barral

Where's Brian? Brian's in the kitchen. Si vous avez été élève, en France, dans les années 1980 et avez commencé l'apprentissage de l'anglais avec la méthode *Speak English*, sans doute cette phrase ne vous est-elle pas inconnue. Sans doute aussi vous a-t-on appris, sur les bancs de l'école, qu'il s'agissait d'une langue germanique, l'une des langues les plus pratiquées au monde. Peut-être comprendrez-vous également sa traduction en espagnol, langue romane issue du latin vulgaire. Ces deux langues — l'anglais et l'espagnol — sont les langues vivantes les plus étudiées en France. Elles ont l'avantage de partager des origines communes avec le français puisque toutes trois font partie de la famille des langues indo-européennes.

De nombreuses langues dites régionales ou minoritaires, pratiquées en France, appartiennent à cette même famille : c'est le cas du breton (langue celtique), du corse, de l'occitan, ou encore, à peu près, de toutes les langues géographiquement et historiquement implantées sur le territoire français, autres que la langue française.

Seul le basque (ou *euskara*), présent traditionnellement sur le territoire métropolitain, n'est pas une langue indo-européenne. C'est l'unique isolat¹, parmi les langues vivantes présentes en Europe. D'où vient-elle ? Comment évolue-t-elle ? Comment s'enseigne-t-elle ? Quelles sont ces spécificités ? Comment la pérenniser ? Ce sont à ces questions, et à beaucoup d'autres, que cherche à répondre le centre de recherche sur la langue et les textes basques, Iker, structure à rayonnement international

située à Bayonne, aux confins nord du Pays basque. Créé en 1999, à l'initiative du CNRS, et en accord avec l'Université Bordeaux Montaigne et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, le laboratoire Iker est spécialisé dans le domaine des études basques en France. Il développe ses activités autour de deux axes de recherche, l'un consacré aux études linguistiques, l'autre dédié aux études textuelles et littéraires.

Urtzi Etxeberria qui dirige le centre, et les directeurs qui l'ont précédé, Bernard Oyharçabal et Ricardo Etxepare, peuvent aujourd'hui s'enorgueillir du travail accompli durant ces vingt dernières années afin de faire du centre un partenaire incontournable pour qui s'intéresse aux études basques, non seulement en Europe, mais aussi aux États-Unis et au Canada. « La renommée du laboratoire a permis l'intégration de nouveaux chercheurs et, par conséquent, l'enrichissement des thématiques traitées. Nous soutenons maintenant, par exemple, des projets en linguistique et archéologie cognitive et menons également des études de genre appliquées au roman basque contemporain », se réjouit le directeur. « De plus, la question basque continue d'intéresser les jeunes générations. Plusieurs formations ont déjà intégré les études basques à leur cursus. Au sein d'Iker, nous accueillons actuellement quelques étudiants en master, ainsi que treize doctorants dont la moitié réalise des thèses en cotutelle ».

Ce laboratoire, actif, développe de nombreux projets, régionaux, transfrontaliers, européens ou internationaux.

1. En linguistique, un isolat est une langue dont on ne peut pas démontrer de filiation avec d'autres langues vivantes.

Étudier et comprendre la langue, un défi social et scientifique

Malgré une forte demande sociale locale, il n'existe aujourd'hui aucune grammaire du basque actuel rédigé en français. C'est pour pallier ce manque que le créateur et ancien directeur du laboratoire Bernard Oyharçabal travaille à la réalisation d'une grammaire moderne du basque contemporain des parlers de France. « Depuis une quarantaine d'années, diverses grammaires du basque ont été publiées, souvent d'excellente qualité, mais rédigées en basque ou en anglais, plus rarement en espagnol. En français, le principal ouvrage de référence existant est une grammaire écrite en 1944 et rééditée en 1962, la *Grammaire basque* de Pierre Laffitte », expose le chercheur. L'objectif de l'ouvrage proposé par Bernard Oyharçabal est de proposer une grammaire formelle contemporaine accessible aux non spécialistes. Ce projet, qui débute, se veut collaboratif et devrait donner lieu à une version électronique.

Car oui, le basque actuel n'est plus le même que celui pratiqué il y a cent ans. Et il y a fort à faire pour en étudier l'évolution. Coordonné par le linguiste Ricardo Etxepare, en partenariat avec plusieurs équipes nationales et internationales², le projet ANR BIM - *Basque in the Making: A Historical Look at a Language Isolate* vise à créer une base de données historique annotée complète du basque permettant de réaliser des recherches systématiques sur la diachronie de la langue. Il rassemble des spécialistes en philologie et histoire de la langue basque, des dialectologues, des spécialistes en contact de langues et des théoriciens de la linguistique travaillant dans les approches générative et typologique.

« La langue basque est aujourd'hui parlée par environ 800 000 personnes, des deux côtés des Pyrénées, en Espagne et en France », explique le chercheur. « La plupart des travaux historiques menés sur cette langue visent à retracer ses parentés possibles avec d'autres langues connues. Plutôt que de s'attarder sur la reconstruction d'états des langues très anciennes, nous préférons analyser l'évolution de la grammaire basque et de certaines structures syntaxiques au cours des attestations écrites de la langue, à la lumière des travaux comparatistes et typologiques actuels. »

La base de données envisagée comprendra un corpus d'environ 750 000 mots et inclura une annotation basée sur les parties du discours ainsi qu'une annotation syntaxique. Le corpus constitué rassemblera les textes les plus représentatifs produits entre le ^{xv}^e et la première moitié du ^{xviii}^e siècle. Cette période correspond à ce qu'on a appelé le basque archaïque et le basque ancien. « Les premiers témoignages retrouvés en langue basque dateraient de l'époque romaine : des inscriptions aquitaines, votives ou funéraires, du début de notre ère (ⁱ^{er}-ⁱⁱⁱ^e siècles) », continue le chercheur. « Puis, plus grand chose jusqu'à des attestations médiévales dans le *Codex Calixtinus*³, au ^{xii}^e siècle. Les premiers textes longs écrits en langue basque datent du ^{xvi}^e siècle ». Le *Linguae Vasconum Primitiae* de Bernard D'Etxepare est le premier livre imprimé en langue basque de l'histoire, publié à Bordeaux en 1545.

Il n'existe aujourd'hui aucune ressource de ce type pour l'analyse du basque ancien. L'outil développé, techniquement pionnier, sera déterminant pour le développement de la linguistique historique basque. « Il offrira les ressources nécessaires pour questionner de manière fine les corpus à notre disposition », conclut le chercheur.

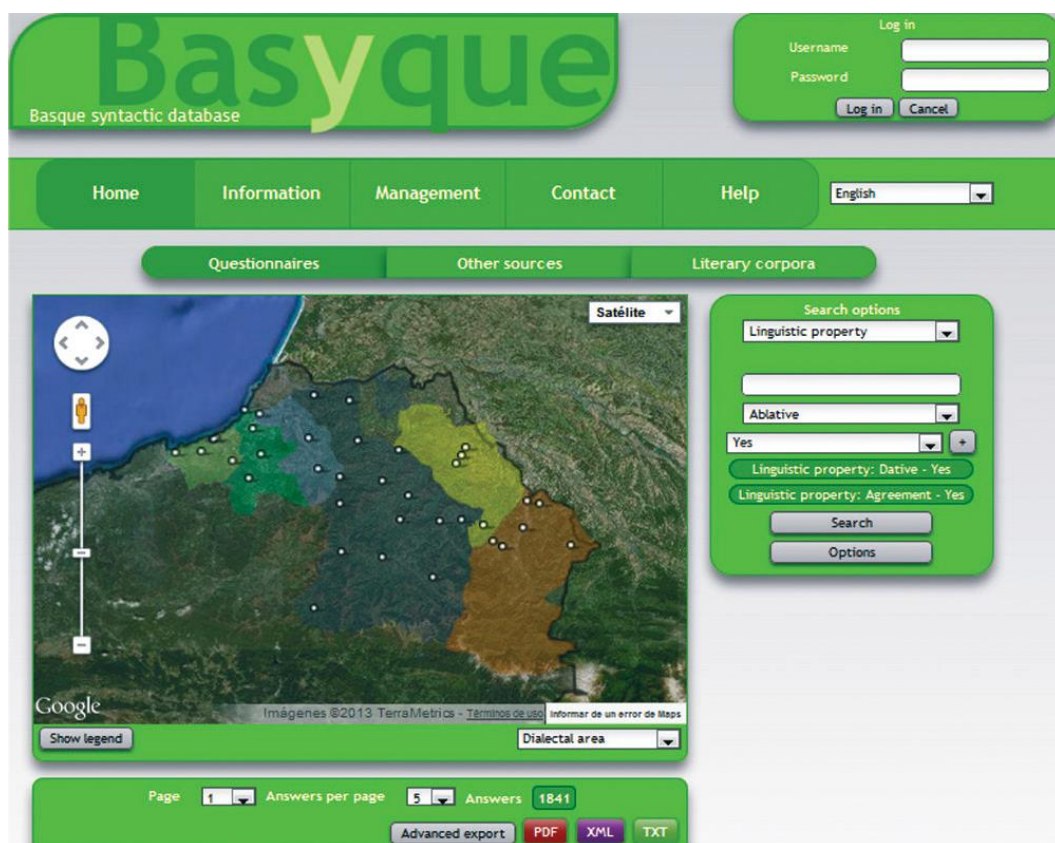


Image extraite de l'atlas syntaxique basque en ligne *Basyque* © Ricardo Etxepare

2. Le projet BIM est conduit par une équipe internationale qui comprend des chercheurs de l'unité *Structures Formelles du Langage* (SFL, UMR 7023, CNRS / Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis) et du *Laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition Orale* (LACITO, UMR 7107, CNRS / Inalco / Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle), à Paris, de l'Université de Cambridge, de l'Université de Surrey, de l'Académie hongroise des sciences et du groupe de recherche *Monumenta Linguae Vasconum* à l'Université du pays basque (UPV/EHU) en Espagne.

3. Indissociablement lié au pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, le *Codex Calixtinus* ou *Liber Sancti Iacobi* se compose de plusieurs textes copiés et rassemblés en un seul volume entre 1140 et 1160. Cette compilation est précédée d'un prologue attribué au pape Calixte II (mort en 1124) afin de donner un caractère « authentique » à l'ouvrage. Le Codex contient cinq parties appelées « livres » et divers textes ajoutés entre 1165 et 1180. Écrit en latin, il mesure 295 x 215 mm, a 225 folios (550 pages) et de rares enluminures.

Avec le projet ANR franco-allemand *UV2 - Uncovering verb-second effects. An interface-based typology*, la chercheuse Maia Duguine s'intéresse au phénomène de verbe second, caractéristique des langues germaniques à l'exception de l'anglais moderne. On parle de verbe second pour les langues où le verbe se situe de manière stricte en deuxième position dans la phrase. Des langues autres que germaniques montrent des effets similaires, sans pour autant que cela soit systématique : c'est parfois le cas en ancien français ainsi que dans les formes interrogatives du français moderne. En basque, le verbe ne se situe, quant à lui, jamais en début de phrase, on ajoutera même une particule superflue si nécessaire. Il est légitime de s'interroger : y a-t-il un lien entre toutes ces langues ? Assisté-t-on à un seul et même phénomène syntaxique dans l'ensemble de ces langues ?

À partir de l'analyse de différents corpus et textes d'archives et d'un travail de terrain, l'ambition de Maia Duguine et de son équipe est d'établir une typologie des langues occasionnellement associées au verbe second, parmi lesquelles le Basque ancien et moderne, le Breton ou encore certaines langues romanes modernes. Ces langues respectent en général l'ordre Sujet-Verbe-Objet (SVO). C'est également le cas en Kirghiz, langue turque possédant des propriétés typologiques très proches du Basque. « Obtenir une documentation linguistique de cette langue demande un travail important », précise Maia Duguine, « car c'est une langue difficile d'accès, on trouve peu d'éléments relatifs à sa syntaxe et à sa grammaire ». L'aide apportée par un post-doctorant chargé de recueillir des données sur cette langue est absolument déterminante pour évaluer la place qu'elle accorde au verbe second.

Les informations collectées permettront de proposer une analyse formelle de la typologie du verbe second, ancrée dans la grammaire des différentes langues. Elles devraient, de plus, aider à déterminer le rôle du bilinguisme et à répondre à la question : le contact entre deux langues influence-t-il l'usage de verbe second, comme c'est le cas dans le sud-ouest de l'Europe où basque, espagnol, français et occitan cohabitent et affichent tous des effets de verbe second.

Toutes ces questions ont été abordées en août dernier lors de la 52^e réunion annuelle de la Société Linguistique d'Europe (*Societas Linguistica Europaea*) qui œuvre à l'avancement, dans les pays européens et ailleurs, de l'étude scientifique de la langue sous tous ses aspects. Ce rendez-vous européen a permis de tisser des liens avec des chercheurs travaillant sur les mêmes thématiques et dans d'autres langues. Une conférence internationale, organisée entre Bayonne et Bordeaux à l'été 2021, permettra de présenter les différents résultats de cette étude.

On dénombre près de soixante langues « régionales ou minoritaires » dans l'Union européenne, qu'il s'agisse du basque en Espagne et en France ou du gallois au Royaume-Uni. Si l'on s'intéresse à l'Europe dans sa globalité, avec ses quarante-

sept états membres, le multilinguisme est largement avéré. La catégorisation des langues minoritaires, notamment en Europe et dans l'espace post-soviétique, est depuis longtemps au cœur des travaux menés par le linguiste Alain Viaut⁴. Ceux-ci ont conduit à la création de la base de données textuelles « *Catégorisation des langues minoritaires historiques en Europe* » (CLME), hébergée par la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine et enrichie au fil de l'eau. Cette base de données, interactive et en libre accès, résulte d'une collaboration entre des linguistes, bien sûr, et des juristes qui jouent un rôle essentiel puisque les noms donnés aux catégories de langues proviennent souvent de termes juridiques. La base CLME comprend actuellement plus de 1600 extraits de textes en version originale, traduits en français. Leur contenu, à caractère linguistique ou juridique, fournit des témoignages et des éclairages sur la catégorisation des différents types de langue minoritaire.

Les hypothèses formulées suite à ses premières études ont permis à Alain Viaut de coordonner le programme Région Nouvelle-Aquitaine *Typologie des langues minoritaires historiques en Europe*, lancé en 2014⁵. Son objectif est de mettre en évidence une typologie des catégories de langues minoritaires centrée particulièrement sur les notions de langues régionales, de minorités linguistiques et de langues propres.

Ces notions ne sont pas utilisées qu'en France. Si l'on s'en réfère à la notion de langue régionale, on observe qu'en Inde, de nombreuses langues territorialisées co-officielles côtoient les langues officielles que sont l'hindi et l'anglais. En Europe et en France, il s'agit d'une notion référente, introduite dans la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires adoptée en 1992. Cette charte vise à protéger et à promouvoir les langues historiques régionales et les langues des minorités en Europe. Pour la notion de minorité linguistique, tout l'enjeu était d'en proposer une définition — malgré le caractère vague du terme minorité — afin de construire une arborescence possible et d'esquisser ainsi un classement des langues minoritaires⁶. Quant aux langues propres, langues reconnues comme patrimoine d'une communauté autonome au sein d'un pays (par exemple, le catalan ou le basque en Espagne), le travail reste en cours avec la même finalité. Les résultats finaux seront présentés dans un ouvrage bilan sur les catégories référentes des langues minoritaires en Europe, édité par la MSHA. Parallèlement, une publication est également prévue chez Springer⁷.

En attendant, Alain Viaut avance déjà sur d'autres fronts, puisqu'il vient de lancer, avec Svetlana Moskvitcheva (RUDN University, Moscou), le projet de recherche « Nomination des variétés de langue minoritaire et identification sociolinguistique, comparaison franco-russe (tatar vs occitan et basque) », en partenariat avec le *Centre d'études franco-russe de Moscou* (USR3060, CNRS / MEAE).

4. Voir par exemple à ce sujet : Viaut A., Moskvitcheva S. 2014, *Catégorisation des langues minoritaires en Russie et dans l'espace post-soviétique*, MSHA.

5. En plus du financement de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'aide de la MSHA, ce programme bénéficie du cadre institutionnel du laboratoire Iker, ainsi que de celui du Centre de recherche et de documentation européennes et internationales (CRDEI, EA506, Université de Bordeaux) et du Laboratoire de Linguistique théorique et appliquée (LTPL/LLTA, Département de Linguistique générale et russe de la Faculté des Lettres de l'Université de Russie de l'amitié des peuples RUDN, Moscou).

6. Alain Viaut a déjà publié de nombreux articles sur le sujet, notamment dans la revue de sociolinguistique *Lengas* en 2017 et 2018. Il a également co-dirigé un *numéro spécial* de la revue *Multilingua* en mars 2019.

7. *Minority Languages from Western Europe and Russia: Comparative Approaches and Categorical Configurations*, en collaboration avec Svetlana Moskvitcheva (Université russe de l'Amitié des Peuples, Moscou), en cours de parution (septembre 2019).

Le bilinguisme : question ancienne, enjeux récents

Que peut-on savoir sur la vie mentale de populations humaines ayant vécu il y a plusieurs milliers d'années, dans des contextes culturels qui ne laissent aucune trace écrite et dont les vestiges archéologiques sont rares ? Que pouvons-nous dire sur les capacités cognitives de nos ancêtres et sur leur usage du langage ? Pas grand-chose, à moins de confronter linguistique et archéologie cognitive comme le font Aritz Irurtzun et Ricardo Etxepare. Les deux chercheurs se sont intéressés à l'art pariétal et, particulièrement, à la représentation des mains, symbole récurrent apparaissant dans le monde entier, mais présentant parfois des variations intrigantes. On distingue deux types de techniques pour l'empreinte des mains sur les parois des grottes : en grande majorité, des mains négatives apparaissant au milieu d'un halo de couleur ; moins nombreuses, des mains positives, préalablement enduites de pigments.

De temps en temps, les mains sont « incomplètes ». C'est le cas, par exemple, à Gargas, dans la Vallée de la Nèze, en France. Les peintures trouvées dans cette grotte comportent plus de deux cent empreintes de mains de toutes sortes d'individus : bébés, nourrissons, adolescents, adultes, des deux sexes. Dans près de la moitié des cas, il manque des doigts aux mains, à l'exception du pouce, toujours complet. Les hypothèses sont allées bon train pour expliquer ces doigts manquants. S'agit-il d'une mutilation délibérée liée à une offrande sacrificielle ou à une punition ? D'une perte accidentelle des doigts, par gelure ou maladie ?

Aritz Irurtzun et Ricardo Etxepare démentent ces propositions : en effet, aucun élément n'indique que les doigts manquants correspondent à de vrais doigts manquants. Il peut s'agir de repliements délibérés. Si André Leroi-Gourhan, en 1967, avait émis l'hypothèse qu'il pouvait s'agir d'un code manuel pour la chasse, si Dale Guthrie, en 2008, parlait de graffitis réalisés par des jeunes hommes dans un but ludique, Aritz Irurtzun et Ricardo

Etxepare défendent quant à eux l'idée d'une connexion entre ces mains « incomplètes » et les signes manuels des langues des signes. Peut-être les mains incomplètes révèlent-elles une langue des signes, semblable à celles que l'on connaît aujourd'hui ? Les populations bimodales (bilingues langue orale langue des signes) semblent en effet être une caractéristique fréquente des sociétés de chasseurs-cueilleurs, par exemple chez les Indiens des Plaines ou chez les Aborigènes d'Australie qui utilisaient le langage des mains pour se faire comprendre parmi différentes langues. Cette hypothèse d'un bilinguisme chez nos ancêtres préhistoriques est extrêmement intéressante et va déboucher sur un programme ANR.

Cette question du bilinguisme concerne particulièrement les jeunes basques. Prenant en compte les productions sur Instagram et Facebook des jeunes universitaires de Nouvelle-Aquitaine, du Pays Basque et de Navarre, Irantzu Epelde étudie les nouvelles pratiques multilingues des jeunes basques de cette euréregion sur les réseaux sociaux. Elle analyse en outre la relation entre ces nouvelles pratiques multilingues et les principes et valeurs relatifs aux langues et variétés dialectales parmi ces jeunes ; elle les confronte aux nouvelles tendances découvertes lors de la recherche sur les usages médiatiques multilingues et les nouveaux systèmes de valeurs linguistiques des populations les plus jeunes en Europe occidentale.

Le projet transfrontalier GAZTESARE - *Multilinguisme et identités locales dans les réseaux sociaux parmi les jeunes basques*, financé par l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine - Pays Basque-Navarre, est une étude pilote qui s'appuie sur la création d'un corpus d'échantillons (25 000 conversations) recueillant les productions d'élèves universitaires sur les réseaux sociaux. Elle analyse linguistiquement ces productions en prêtant particulièrement attention au choix des langues et aux pratiques liées aux phénomènes d'hybridation entre les dialectes basques et les langues telles que l'euskera, le français, l'espagnol et l'anglais.

En partant de cette étude, le projet prévoit une base de données accessible à partir d'une plateforme de consultation publique en ligne, GAZTESARE. Son interface tiendra compte non seulement des spécificités liées aux participants de l'étude (sexe, origine...), mais aussi de la particularité des situations (interlocuteur, type de réseau social...) et des genres de textes (publication, hashtag...).

Le projet comporte une étude ethnolinguistique qui, à partir des pratiques recensées dans le corpus, analyse quelles sont, chez les participants, les nouvelles valeurs et idéologies linguistiques sous-jacentes à ces nouvelles pratiques multilingues. La plateforme virtuelle GAZTESARE hébergera également les résultats les plus pertinents de cette recherche et les matériels audiovisuels dérivés de l'étude ethnolinguistique de terrain.

Irantzu Epelde coordonne parallèlement un programme Région Nouvelle-Aquitaine consacré aux parlers jeunes, lancé en 2017. Il porte sur un type particulier de mélange des langues, caractéristique des populations bilingues. En effet, le projet intitulé *Médias*



Des empreintes de mains incomplètes dans la grotte de Gargas, en France © Yoan Rumeau

et langues au Pays Basque : code-mixing chez les professionnels de la télévision & radio (MELAN) se propose d'étudier l'alternance des langues dans la production linguistique des animateurs de radio et de télévision bilingues, appartenant à des communautés linguistiques où le bilinguisme a une tradition séculaire et concerne des langues typologiquement très différentes : le basque et une langue romane (français ou espagnol). Les émissions de radio et de télévision pour les jeunes ont la priorité absolue.

Le phénomène dit d'alternance codique (ou *code-mixing*), c'est-à-dire l'emploi spontané et naturel de deux langues au sein d'un même discours ou au sein d'une même phrase, en fonction notamment de divers facteurs contextuels, a longtemps été considéré comme le signe d'un dysfonctionnement, d'une anormalité ou d'une instabilité signalant une déficience relative au langage. Cette vue est aujourd'hui écartée et l'alternance codique, qui connaît diverses formes, est attestée dans un nombre considérable de situations et d'aires géographiques, et pour tous les types de locuteurs, quels que soient leur niveau d'éducation et leur compétence linguistique.

Longtemps, les études relatives à ce phénomène ont été réalisées sous un angle sociolinguistique. Ce n'est que récemment que la dimension spécifiquement linguistique de l'alternance codique a été l'objet d'investigations. En effet, pour le linguiste, ce phénomène représente une source d'informations révélatrice de la compétence linguistique et de la structure de la grammaire des langues chez les locuteurs. C'est cette perspective qui est retenue dans la présente recherche.

Par ailleurs, comme l'indique la présence du basque dans les langues observées, ce projet se situe dans le champ des études basques portant sur le contact des langues et le bilinguisme, domaines de recherche qui sont en plein développement au niveau international, mais qui, à l'exception des études sur l'acquisition, ont été négligés dans les études basques jusqu'à une date toute récente. De ce point de vue, le projet MELAN est un projet pionnier, les phénomènes de mélange de langues dans les médias n'ayant jamais été décrits jusqu'ici.

La question du bilinguisme s'introduit également dans le milieu éducatif. Depuis plusieurs décennies, il existe une offre de scolarisation en langue basque dans les établissements scolaires du Pays basque nord. Les élèves qui suivent une scolarité bilingue sont inscrits soit dans un établissement qui pratique la méthode immersive soit dans une section bilingue à parité horaire. Ainsi, il est possible pour un élève de mener l'apprentissage de la langue régionale en parallèle à celui du français depuis la maternelle jusqu'au lycée. Cette offre de scolarisation est en développement constant et concerne aujourd'hui plus d'une école sur deux, 34 % des élèves du primaire et 43 % des enfants en maternelle.

Jean Casenave et les membres du laboratoire spécialisés dans le domaine de l'enseignement des langues étudient l'impact de l'immersion linguistique précoce, en interaction avec les professionnels de l'enseignement. « Le nombre de parents souhaitant inscrire leurs enfants dans une classe privilégiant l'apprentissage du basque est en hausse constante », explique le chercheur. « C'est un enjeu de société réel : la transmission



Travaux sur terrain à Ascain avec deux jeunes bascophones © Irantzu Epelde

familiale est en recul, alors c'est l'école qui a pris le relais ». Mais, dans le cursus classique qui repose sur une approche par discipline, les enseignants ne sont pas forcément préparés à aborder le bilinguisme au sein des classes.

Voilà dix ans que le laboratoire Iker mène des recherches sur la formation des enseignants en contexte plurilingue, en lien avec l'Éducation nationale et les autres institutions privées, associatives ou confessionnelles, en charge de la scolarisation des enfants au Pays basque. On observe ainsi que les enfants scolarisés dès la maternelle dans une classe pratiquant l'immersion en basque arrivent francophones au collège, le basque devenant alors la langue supplémentaire. Ce n'est pas le cas chez les élèves issus du cursus classique. « Le principe d'un enseignement immersif existe depuis longtemps de l'autre côté de la frontière », commente Jean Casenave. « Nous savons que c'est possible et que cela fonctionne. Reste juste à modifier et à adapter la méthodologie au système éducatif français. Il convient aussi de former les futurs enseignants dans ce sens ». La juxtaposition des langues et leur apprentissage est une situation de plus en plus fréquente, que l'on trouve par exemple désormais chez les enfants migrants. « Une approche plurielle permet une meilleure intégration des enfants », conclut le chercheur. « C'est pour cela qu'Iker a souhaité faire de cette thématique un objet d'études. Dans ce but, l'équipe a établi un programme de recherches pluriannuel, fondé sur des projets spécifiques, des thèses de doctorat et un ensemble de recherches appliquées conduites en partenariat avec les professionnels de l'enseignement. »

Iker soutient un certain nombre de projets stratégiques, parmi lesquels la création d'une école d'orthophonie en Pays basque, spécialisée sur le plurilinguisme et associée à un programme de recherche. Ce projet est né à l'initiative de la chercheuse en neuropsycholinguistique Marie Pourquoié qui supervise une enquête financée par la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB), pour déterminer les pratiques et les besoins des orthophonistes dont les patients sont bascophones et/ou bilingues. Il s'agit, d'une part, de sonder le terrain au Pays basque Nord et Sud sur la situation actuelle de l'offre de formation en orthophonie adapté au caractère plurilingue de la société basque

et, d'autre part, de concerter des experts européens et extra-européens sur les pratiques déjà existantes vis-à-vis de la pratique orthophonique en contexte de plurilinguisme.

L'orthophonie est une profession paramédicale, dont la finalité est d'évaluer et de rééduquer la communication et la parole : compréhension ou expression, langage oral et écrit ; raisonnement logique, facultés cognitives ; troubles de la voix, déglutition, articulation... Nombreuses sont les personnes atteintes de troubles de la communication en France. 2 % de la population, soit plus d'un million de personnes, serait atteinte de dysphasie, trouble structurel primaire et durable de l'apprentissage et du développement du langage oral. On dénombre également environ 250 000 personnes aphasiques en France, trouble du langage causé le plus souvent par un accident vasculaire cérébral (AVC). Enfin, près de 900 000 personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer... « La proportion de personnes présentant des troubles de la communication est considérable », déclare Marie Pourquié. « Mais parmi celles-ci, quelle est la proportion de personnes bilingues ? Quelles sont la langue maternelle et la langue usuelle des patients ? » C'est sur cet aspect en particulier que la chercheuse concentre son enquête. « Lorsque nous avons lancé l'enquête fin 2018, l'objectif était d'identifier les manques et d'avoir une plus grande connaissance théorique sur le bilinguisme », complète la chercheuse.

Et des manques, il y en a ! Manque d'outils psycholinguistiques standardisés pour évaluer le développement (a)typique du langage chez les bilingues, d'abord. Manque de références sur les normes du développement typique du langage chez l'enfant bilingue, ensuite. « Les outils et les tests d'évaluation existent », continue la neuropsycholinguiste. « Mais il faut les adapter à la situation linguistique du Pays Basque où se côtoient quotidiennement au moins deux langues : basque/espagnol ou basque/français. »

Les chercheurs en neurosciences cognitives manquent, quant à eux, de données sur les manifestations pathologiques du langage en basque et chez les personnes bilingues. De manière plus large, on ignore quel est le nombre et le type de personnes concernées et quels sont les recours existants.

Sur les vingt et une écoles d'orthophonie réparties en France, aucune n'est située dans le pays basque. Le phénomène est similaire en Espagne. Tout l'enjeu de ce projet interdisciplinaire, à l'interface entre orthophonie, recherche et éducation, est de proposer une formation en orthophonie spécialisée sur le bilinguisme.

Le questionnaire d'enquête, réalisé par la chercheuse en plusieurs langues et transmis à la fois aux professionnels et aux étudiants en orthophonie, vient de livrer ses premiers résultats. Il pointe, d'une part, l'existence d'un contexte sociolinguiste plurilingue dans lequel travaillent les orthophonistes et, d'autre part, un manque de formation et de matériel adapté à ce contexte. Le recours à l'interdisciplinarité en sciences humaines, reliant recherche, éducation et orthophonie est indispensable pour remédier à une telle situation. Ultérieurement, la création d'une école d'orthophonie en Pays basque, spécialisée sur le plurilinguisme et associé à un programme de recherche, s'appuiera sur les résultats découlant de cette étude.

Documenter, diffuser et valoriser la langue basque

Documentaliste de l'unité, Jean-Philippe Talec est en charge de la version électronique de la revue du laboratoire *Lapurdum*, hébergée sur OpenEdition depuis 2008. Cette revue annuelle à caractère scientifique est dédiée aux études basques. Née en 1996 de la volonté de présenter l'actualité de la recherche scientifique et universitaire dans le domaine de la langue, de la littérature et de la culture basques, elle s'inscrit dans un registre interdisciplinaire avec des travaux de recherche touchant à la littérature, la linguistique, l'histoire, la géographie, l'anthropologie ou la science politique. Elle publie des articles en basque, français, espagnol et anglais et ne diffuse que des textes originaux.

En 2018, le centre de documentation a obtenu le label Collection d'excellence pour ses collections documentaires sur les études basques. Une reconnaissance importante qu'il cherche encore à élargir, en participant à l'appel à projets de l'infrastructure CollEX-Persée qui récompense les projets collaboratifs de numérisation,

Ecoles d'orthophonie: France (21)



Pays basque nord = 0

6

Répartition géographique des écoles d'orthophonie en France © Marie Pourquié

d'enrichissement de métadonnées et/ou de développement de services à la recherche sur des corpus de documents et/ou de données de différentes natures.

Afin de préserver les données de la recherche et de favoriser la diffusion du savoir scientifique, Jean-Philippe Talec a encouragé la création d'*Anpersana*, une bibliothèque numérique permettant la collecte, la description, la conservation, la recherche et la diffusion de jeux de données en langue et culture d'expression basques. Sont intégrées à cette bibliothèque des données de première main créées par les chercheurs : des textes (texte brut, texte annoté, transcription, traduction, métadonnées), des sons (enregistrement sonore, parole énoncée) et des images fixes (photographie, image bidimensionnelle et visuelle). Tous ces éléments sont indexés par sujet, géolocalisés et téléchargeables sous licence *Creative Commons*. « Lorsqu'un chercheur souhaite déposer une collection, nous suivons désormais une trame de travail, nous définissons les rôles », explique Jean-Philippe Talec. L'objectif est de rendre obligatoire le dépôt des données de recherche en archive ouverte pour les projets financés sur fonds publics, puis de leur donner une seconde chance d'être utilisées, en les documentant autant que possible avec des métadonnées décrites au standard *Dublin Core* et en leur attribuant des mots clés. « Cette pratique devrait contribuer à renforcer la visibilité des recherches du laboratoire à l'international », conclut le documentaliste.

Le projet *Correspondances en basque du bateau Le Dauphin*, coordonné par le linguiste Charles Videgain, fait justement l'objet d'un traitement dans la bibliothèque numérique *Anpersana*. Le bateau *Le Dauphin*, qui quitta Bayonne en avril 1757 pour

Iker en quelques mots

- Direction : Urtzi Etxeberria, directeur
- Tutelles : CNRS / Université Bordeaux Montaigne / Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Membres : 9 chercheurs CNRS dont 1 émérite, 6 enseignants-chercheurs dont 2 émérites, 4 personnels d'appui et de soutien à la recherche CNRS, 5 chercheurs sous contrat, 13 doctorants
- 2 domaines de recherche : Études linguistiques ; Études littéraires et textuelles
- 8 projets en cours : BIM - *Basque in the making*, 2018-2021 ; UV2 - *Uncovering V2 effects*, 2019-2022 ; *Ergativity, event cognition & evolutionary biases in language*, 2019-2023 ; ATHEME - *Advancing the European multilingual experience*, 2014-2019 ; MELAN - Médias et langues au Pays Basque: code-mixing chez les professionnels de la TV & radio, 2017-2020 ; GAZTESARE - Multilinguisme et identités locales dans les réseaux sociaux parmi les jeunes basques, 2018-2019 ; Le Dauphin – Correspondance basque du 18^{ème} siècle, 2014-2018 ; La nomination des variétés de langue minoritaire et l'identification sociolinguistique entre l'individuation et l'intégration linguistique, 2019-2020
- 1 revue : *Lapurdum*, 21 numéros, 300 articles
- 1 catalogue informatisé, *Kutxa*, permettant d'accéder à plus de 2300 notices documentaires au format UNIMARC consacrées aux documents disponibles au laboratoire.
- 500 documents disponibles sur l'archive ouverte *Artxiker*, bibliothèque numérique recevant et diffusant les productions intellectuelles de la recherche internationale dans le domaine de la langue basque et des langues typologiquement proches.

Louisbourg Île Royale (actuellement Cap-Breton) au Canada, transportait à son bord deux cents lettres dont bon nombre en langue basque, cinquante environ, adressées aux nombreux Basques vivant à Louisbourg. Vu la rareté de cette collection, on imagine aisément quels furent la joie et l'enthousiasme des chercheurs lorsqu'ils découvrirent, aux Archives de Londres, ce corpus, témoignage inestimable de la production écrite basque au XVIII^e siècle. Au-delà, cette correspondance et l'analyse qui en est faite livreront peut-être des informations inédites en histoire — la vie sociale et économique à Bayonne, l'histoire des transports, les relations avec le Canada... — et en linguistique — l'histoire de la langue et la dialectologie, la sociolinguistique, la littérature...

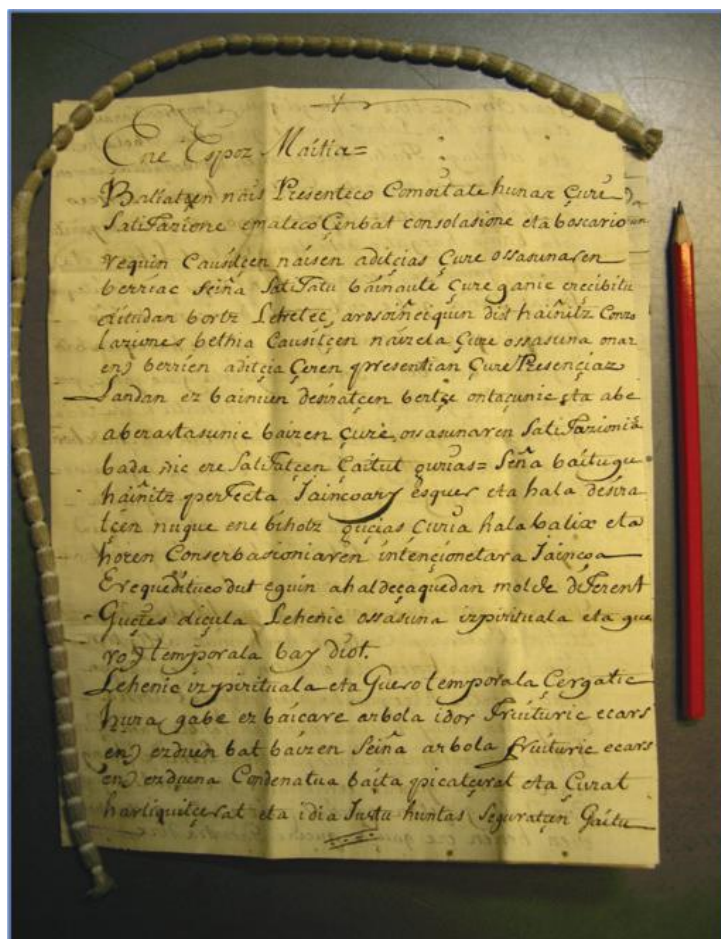
Résolument multidisciplinaire, le projet inclut la saisie, transcription, traduction en français, annotation et archivage, tout en prévoyant la quête de documents semblables en d'autres langues provenant d'autres bateaux dont la documentation a été localisée à Londres. Il repose sur le travail de spécialistes des domaines de langue basque, bretonne, gaélique et française. Grâce à la visibilité que lui offrira *Anpersana*, gageons que ce projet pourra s'intégrer dans de plus vastes projets européens en cours sur la correspondance atlantique !

Armelle Leclerc, InSHS

► Retrouver IKER sur 

contact&info

- Urtzi Etxeberria, Iker
u.etxeberrria@iker.cnrs.fr
- Pour en savoir plus
<http://www.iker.cnrs.fr>



Lettre de Francha Barrere. (TNA, HCA 30/264). Navire Le Dauphin © Xavier Lamikiz

Lutter contre le racisme et l'antisémitisme

Les discriminations et, parmi elles, celles qui revêtent un caractère antisémite et raciste, représentent un problème public qui gagne en acuité, au sein notamment du monde académique. Elles constituent aussi un problème scientifique. Du fait de cette double caractéristique, les discriminations sur le fondement d'une appartenance ethno-raciale sont, pour le CNRS, une question très importante. Il peut cependant compter sur les recherches menées en son sein pour éclairer les débats publics, au bénéfice de la société française et en vue d'améliorer son propre fonctionnement.

En effet, seule une recherche rigoureuse et sensible peut aider à démêler des questions foisonnantes et difficiles, dans un domaine de réflexion et d'action empreint de croyances qui ne sont pas toujours fondées empiriquement comme, par exemple, la conviction, analysée par Sarah Gensburger dans ce dossier, que la connaissance des discriminations passées fait de nous de bons citoyens. Les catégories d'appartenance aussi bien que les critères de justice sont, dans ce domaine, toujours socialement construits. Ils sont donc toujours discutables puisqu'il s'agit de parvenir, davantage qu'à une parfaite égalité, à des inégalités « justes ». Les enquêtes en sciences sociales sont les mieux placées pour mettre en évidence les difficultés de la mesure, qu'évoquent ici Nonna Mayer et Vincent Tiberj. Les recherches mettent aussi efficacement au jour les difficultés du positionnement des institutions, ainsi que de l'évaluation et de l'amélioration des politiques publiques en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. De nombreuses disciplines des sciences sociales ont leur mot à dire en la matière, parfois en lien avec d'autres disciplines ou thématiques (par exemple, la biologie et les humanités numériques).

Mais l'enjeu, pour le CNRS, n'est pas simplement de produire la meilleure recherche, en l'abritant autant que faire se peut de pressions sociales susceptibles de la distordre. L'organisme doit, avec ses partenaires, contribuer par la recherche à rendre les sociétés plus justes, en répondant à la question de savoir si les institutions publiques sont et doivent être représentatives de la diversité sociale de la France d'aujourd'hui. Il doit, dans le même temps, se poser la question pour lui-même, en tant qu'employeur. Certaines données partielles indiquent, en effet, que la population des chercheurs n'est pas représentative de la population en général.

Bien sûr, le CNRS n'a pas pour vocation première d'œuvrer à l'évolution de la société française. Rappelons qu'entre un quart et un tiers des chercheurs et chercheuses qui entrent tous les ans au CNRS ne sont pas, ou pas seulement, de nationalité française — ils viennent d'Asie, d'Amérique, du Pacifique ou d'Afrique — et que ce recrutement se fonde sur le mérite scientifique. Le CNRS prend toutefois place dans un environnement social et dans un cadre d'action publique nationaux. La question de la représentation de la diversité des classes sociales comme des « minorités visibles » se pose donc à lui, comme elle se pose à d'autres institutions. L'organisme a beaucoup travaillé, et travaille encore activement, en faveur de la parité entre hommes et femmes, au niveau de la recherche (au moyen notamment

de la priorité « genre » de l'Institut) comme de la gestion des ressources humaines. La recherche scientifique prend sa part de l'action contre les inégalités, dans leur diversité et en tenant compte de leur articulation (lorsqu'un individu cumule plusieurs caractéristiques susceptibles d'entraîner des désavantages).

Le chantier de la représentation juste des « minorités visibles » dans les institutions publiques et privées — son niveau, ses modalités — n'a été ouvert que récemment en France. Le CNRS a entamé la réflexion à ce sujet, notamment au travers de l'enquête qu'évoque Abdellali Hajjat dans ce dossier, sur les discriminations subies en raison d'agissements racistes ou antisémites dans le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette enquête est appuyée par l'InSHS, en liaison avec le Conseil scientifique de l'Institut. Ce même Conseil a adopté en octobre 2018 une [Recommandation](#) en ce sens. Beaucoup doit être fait.

Les recherches scientifiques ont, elle, davantage de maturité, comme l'illustrent les travaux des contributeurs de ce dossier et de la [journée organisée par la référente Racisme et antisémitisme du CNRS](#), Mme Hermon-Belot. Beaucoup des unités mixtes de recherche (UMR) de sciences humaines et sociales se sont spécialisées sur la thématique des inégalités sociales. La thématique prioritaire pour l'InSHS des inégalités dans l'éducation permettra, par ailleurs, d'organiser des recherches interdisciplinaires dépassant l'opposition traditionnelle en France entre les sciences de l'éducation et les neurosciences. Des enquêtes menées en sociologie, droit et science politique sur les expériences étrangères sont d'une grande richesse (voir les références ci-dessous). Elles éclairent avec finesse les avantages et les inconvénients des différents outils utilisés pour atténuer les effets présents de discriminations ethno-raciales et culturelles passées : discrimination positive en faveur des individus ou des établissements scolaires (*percentage plans* au Texas et en Californie) face à des concurrents de mérite égal, traitement préférentiel face à des candidats au mérite jugé supérieur, anonymisation des candidatures, action publique contre la ségrégation spatiale et sociale, etc. L'heure est donc à l'approfondissement de recherches rigoureuses et à l'intensification des dialogues susceptibles de leur permettre de contribuer à l'amélioration des pratiques sociales.

Références :

- Beauchemin C., Hamel C. et Simon P. (dir.) 2015, *Trajectoires et origines: enquête sur la diversité des populations en France*, Ined éditions.
- Benninghoff M. et al. 2012, *Inégalités sociales et enseignement supérieur*, De Boeck Supérieur.
- Bessone M. et Sabbagh D. 2015, *Race, racisme, discriminations : anthologie de textes fondamentaux*, Hermann.
- Calvès G. 2008, *La Discrimination positive*, Presses Universitaires de France.
- Dubet F. 2010, *Les Places et les chances*, Le Seuil.
- Duru-Bellat M. et van Zanten A. (dir.) 2016, *Sociologie du système éducatif : les inégalités scolaires*, PUF.
- Duru-Bellat M. 2009, *Le Mérite contre la justice*, Presses de Sciences Po.

- ▶ Hermont-Belot R. 2015, *Aux sources de l'idée laïque : révolution et pluralité religieuse*, Odile Jacob.
- ▶ Mountford-Zimdars A., Sabbagh D., Post D. (dir.) 2014, *Fair access to higher education : global perspectives*, The University of Chicago Press.
- ▶ Musselin C. 2005, *Le Marché des universitaires : France, Allemagne, États-Unis*, Presses de Sciences Po.
- ▶ Sabbagh D., van Zanten A. 2010, « Diversité et formation des élites : France-USA. Introduction », *Sociétés contemporaines* 3, 79 : 5-17.
- ▶ Safi M. 2013, *Les inégalités ethno-raciales*, La Découverte.

- ▶ Schaub J-F 2015, *Pour une histoire politique de la race*, Éditions du Seuil.
- ▶ Van Zanten A. 2014, *Les Politiques d'éducation*, Presses Universitaires de France.
- ▶ Van Zanten A., « The Sociology of Elite Education », in Apple M., Ball S.J., Gandin L.A. (éd.) 2009, *International Handbook of the Sociology of Education*, Routledge, 2009.

Sandrine Lefranc, DAS InSHS

La mémoire est-elle un outil de lutte contre le racisme et l'antisémitisme ?

Sarah Gensburger est chargée de recherche CNRS en science politique à l'Institut des Sciences sociales du Politique (UMR 7220, CNRS / Université Paris-Nanterre / ENS Paris-Saclay). Elle travaille sur les processus sociaux de remémoration et sur la construction de politiques publiques dans le domaine de la mémoire. Elle est également spécialiste de la Shoah à Paris et notamment de la spoliation et du sauvetage des Juifs dans la capitale.



File d'attente d'une exposition commémorative des soixante-dix ans de la rafle du Vel d'Hiv, Paris, octobre 2012 © Sarah Gensburger

Pour une nouvelle perspective sur les liens entre mémoire et lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Le titre de ce court texte semblera provocateur à plus d'un lecteur tant la réponse à cette question d'ouverture peut paraître évidente. La « mémoire », entendue ici comme le rappel de passés violents jugés édifiants, est aujourd'hui, en France comme ailleurs, un des outils mobilisés par les gouvernements, les administrations et une diversité d'acteurs sociaux pour combattre tant les stéréotypes que les actes racistes et antisémites.

En France, cet état de fait se manifeste dans plusieurs domaines. Dans le champ de l'éducation, par exemple, les ministères de l'Éducation et de l'Outre-Mer ont lancé en 2016, à destination des élèves, le concours « La Flamme de l'égalité » qui « vise à faire connaître l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, de leurs survivances comme de leurs effets et de leurs héritages contemporains » pour promouvoir une commune appartenance et lutter contre le racisme.

Cette institutionnalisation de la mémoire comme outil des politiques pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme va toutefois bien au-delà de la sphère éducative traditionnelle. De manière significative, « faire de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et du refus de la concurrence des mémoires un axe prioritaire des politiques mémorielles » est l'un des objectifs majeurs du [plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme](#) (2018-2020) rendu public en mars 2018 par la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

Enfin, cette conception se déploie également sur le terrain judiciaire où le Mémorial de la Shoah (musée, centre d'archives et lieu de mémoire parisien) est désormais mandaté par plusieurs cours d'appel pour organiser des « stages de citoyenneté » destinés aux auteurs d'infractions racistes ou antisémites.

Cet état de fait n'est pas propre à la France. Comme l'ont montré nos collègues danois, Thomas Brudholm et Birgitte Schepelern Johansen, l'Union Européenne comme le Conseil de l'Europe considèrent les politiques de mémoire comme l'un des principaux leviers pour lutter contre les « *hate crimes* » ou crime haineux contre les minorités ethniques, religieuses ou d'orientation sexuelle, crimes dont le nombre ne cesse de croître depuis quelques années dans l'espace européen. La question qui sert de titre à ce texte doit donc être entendue dans un sens non littéral pour, à la lumière des travaux de sciences sociales aujourd'hui disponibles, inviter à s'interroger sur l'efficacité et, plus encore, sur la pertinence même d'un tel outil. Il est en effet frappant de voir que les dispositifs qui espèrent lutter contre les stéréotypes haineux à partir du rappel de passé violent ont connu une augmentation considérable depuis le début des années 2000. Sur la même période, pourtant, les pays occidentaux ont connu une montée des populismes et des expressions publiques de racisme et d'antisémitisme. Cette concomitance invite à décliner la question initiale en deux nouvelles interrogations.

La mémoire peut-elle guérir des stéréotypes racistes et antisémites ?

Les dispositifs de lutte contre le racisme et l'antisémitisme s'adressent en principe à tous. Il est en effet impossible d'affirmer publiquement que les plus jeunes sont considérés comme les plus porteurs d'opinions racistes et antisémites (ce qui d'ailleurs s'avère être faux). Dans les faits, toutefois, les « jeunes générations » sont les cibles les plus fréquentes des politiques de mémoire.

Les sciences sociales ont pourtant depuis longtemps mis en évidence les limites de l'influence de l'éducation à la citoyenneté et ce, dans différents pays : les connaissances sur la vie institutionnelle et politique augmentent, sur la base du socle culturel commun transmis par l'expérience scolaire, mais sans modification des attitudes politiques et des comportements sociaux. Les effets produits sont variables, selon les traits sociaux des élèves. Ils peuvent même être contraires au but recherché, entraînant une distanciation accrue avec l'engagement politique et la participation citoyenne. Il semble plus facile de conforter des normes dans des groupes déjà bien disposés à leur égard que de convaincre des intolérants ou tout simplement des indifférents.

Deux enquêtes ont ainsi montré que l'apport de connaissances historiques sur la Shoah et l'exposition à des contenus mémoriels concernant ce passé ne produisent pas de changement d'attitude de la part d'élèves se disant proches de l'extrême droite. Socialisés

par des familles politisées qui valorisent l'apprentissage ou, à l'inverse, soucieux de résister au monde des adultes en adhérant à des idéologies illégitimes et assujettis aux propagandes d'amis recruteurs, ceux-ci possèdent souvent de larges connaissances sur la période, qu'ils glorifient. Leur confrontation aux leçons du passé dans le cadre de l'école est loin de transformer les opinions racistes et antisémites de ces groupes. Conduites en Allemagne par Heike Deckert-Peaceman et en Suisse par Monique Eckmann et Myriam Eser-Davolio, les rares études existantes montrent au contraire qu'elle entraîne leur renforcement.

Aux États-Unis, Raj Ghoshal arrive à une conclusion identique à partir de son étude des effets d'une commission publique qui avait pour objectif de reparler du passé et de transmettre au plus grand nombre ses enseignements. Au début des années 2000, dans le Sud des États-Unis, dans la ville de Greensboro (Caroline du Nord), des associations ont ainsi rouvert, sous la forme d'une commission vérité, le débat clos dans l'espace judiciaire sur l'assassinat, en 1979, de militants des droits civiques par des membres du Ku Klux Klan et du Parti nazi américain. Ce travail public de mémoire a, semble-t-il, eu un léger effet de sensibilisation à la question du racisme chez celles et ceux qui n'adhéraient pas à de tels stéréotypes avant sa réalisation. Les travaux de la commission ont, en revanche, eu un net impact négatif dans la partie de la population au départ la plus hostile à l'égalité raciale, au point de renforcer son adhésion à des organisations comme le Ku Klux Klan.

La conviction que les politiques publiques doivent s'appuyer sur la mémoire pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme doit être mise en perspective, au risque sinon de produire des effets contraires à ceux recherchés. De nombreuses enquêtes doivent encore être conduites pour cerner plus finement, notamment pour le cas français, les effets de conviction de ces dispositifs qui entendent lutter contre le racisme et l'antisémitisme à travers la mémoire. La simple mise en parallèle des enquêtes sur les connaissances historiques des Français, d'une part, et de l'enquête annuelle sur le racisme, présentée dans cette lettre par Nonna Mayer et Vincent Tiberj, invite toutefois à prendre acte de la possible déconnexion entre connaissance du et intérêt pour le passé, d'un côté, et degré d'adhésion aux stéréotypes racistes et antisémites, de l'autre. Les sondés les plus âgés sont en effet ceux qui connaissent le mieux les événements historiques, notamment ceux relatifs à la Seconde Guerre mondiale ; ils considèrent davantage que les jeunes que cette mémoire est importante. Ils sont pourtant dans le même temps ceux chez qui les opinions font montre de la plus forte adhésion aux préjugés ethno-religieux.

La mémoire peut-elle prévenir les actes racistes et antisémites ?

La justification de ces politiques de mémoire ne s'arrête pas, cependant, à la question des représentations. Celles-ci ambitionnent de prévenir les crimes haineux, comme l'illustre le nom finalement donné à la journée de commémoration de la « libération » du camp d'Auschwitz qui, au-delà de la commémoration de l'événement, fait également du 27 janvier de chaque année une journée de prévention des crimes contre l'humanité. La mémoire est aujourd'hui considérée comme un outil de lutte contre les crimes racistes et antisémites. Là encore, les travaux de sciences sociales existants invitent à la prudence.

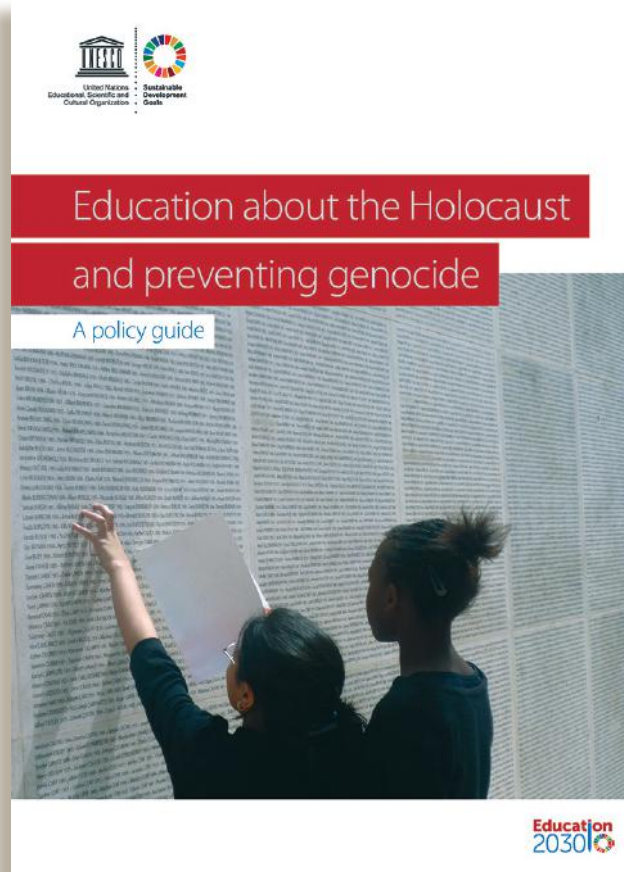
Tout d'abord, les nombreux travaux qui ont été conduits sur les analogies historiques, comme ceux de Howard Schuman, montrent que tous ne tirent pas les mêmes leçons, pour l'action

contemporaine, d'un passé dont ils s'accordent pourtant à penser qu'il est pertinent à la lumière d'aujourd'hui. L'intervention des États-Unis en Irak en 1991 a, par exemple, donné lieu à des analogies historiques de la part des citoyens américains : ils furent nombreux à évoquer, à « reconnaître », la guerre du Vietnam. Mais, à partir de cette analogie, des comportements très divers à l'égard du conflit contemporain dont il était question se sont faits jour, de la condamnation au soutien inconditionnel.

Plus encore, la permanence des dispositions morales, d'une part, et leur influence sur les comportements effectifs, de l'autre, ne sont rien moins qu'évidents. Évoquons une expérience de psychologie sociale, menée au début des années 1970 dans une faculté de théologie de la côte est des États-Unis : des hommes croyants, étudiants en théologie, donc dotés d'une grande culture religieuse, à qui l'on venait juste de faire relire la parabole biblique du bon samaritain (rappel imagé de l'importance de la compassion), ne s'arrêtaient pour aider un homme (comme dans la parabole) étendu immobile sur le sol que s'ils en avaient le temps, l'essentiel étant d'être à l'heure à un rendez-vous important pour leur carrière. C'était donc non leur bonté personnelle ni les leçons de morale tirées de la Bible, mais la situation et l'impératif de la réussite sociale qui déterminaient leur comportement.

Les politiques de mémoire ne peuvent orienter les actions des individus. Les travaux sur les situations de violences extrêmes montrent qu'il est faux de croire que les leçons du passé — comme tout enseignement moral, d'ailleurs — sont réactivées en situation. Les êtres humains mobilisés par une autorité politique ou militaire et pris dans des interactions avec d'autres êtres humains — qu'ils regardent les regarder — peuvent tuer, avec ou sans haine, des victimes que le travail de mise à mort aura déshumanisées, c'est-à-dire privées du pouvoir d'entrer en interaction, de communiquer. Ils peuvent le faire malgré la fermeté de leurs convictions humanistes et principes moraux. Les travaux sur le génocide rwandais conduits par Lee Ann Fujii ont montré que, inscrits dans des contextes locaux, prolongeant et renouvelant des interactions sociales existantes, certains tueurs n'ont pas toujours sincèrement adhéré à la propagande de haine d'un gouvernement. Certains ont pu tuer un jour un Tutsi en étant convaincus qu'ils tuaient un ennemi ou un inférieur et, le lendemain, en épargner un autre. D'autres ont pu faire de même en sachant que ce n'est ni un ennemi ni un inférieur qu'ils tuaient. Lors du génocide rwandais, le même individu a pu tuer un jour, en présence de ses « camarades » de tuerie, et sauver le lendemain, en leur absence.

On pourrait toutefois considérer que les leçons tirées du passé, et plus largement les convictions morales, ont permis l'action des sauveteurs, ces personnes qui ont aidé des Juifs ou des Tutsi à survivre. Or, là encore, la situation de l'individu et les relations sociales dans lesquelles il se trouve pris jouent un rôle central dans le déclenchement de l'action. Les actes de solidarité durant la Shoah ont, eux aussi, intrigué les chercheurs désireux de comprendre les raisons de ces comportements secourables qui suscitent spontanément l'admiration. En l'état actuel et, ici, rapidement synthétisés, ces travaux conduisent à une conclusion significative. Les convictions affichées à l'égard des Juifs — du philo-sémitisme à l'antisémitisme — ont une faible valeur explicative ; des antisémites convaincus, et parfois publiquement militants, ont pu s'engager dans une entreprise d'assistance à grande échelle. Ces conclusions, établies dans le cas singulier des comportements sociaux lors de génocides, invitent, là encore, à reconsidérer le pré-supposé selon lequel les leçons du



Couverture de l'ouvrage *Education about the Holocaust and preventing genocide: a policy guide*, UNESCO. Director-General, 2009-2017 (Bokova, I.G.). writer of foreword, 2017

passé transmises par la mémoire — si tant est qu'elles soient univoques — sont susceptibles d'orienter l'action des individus et, notamment, de prévenir la réalisation de crimes haineux.

Il est aujourd'hui urgent que les sciences sociales, françaises comme internationales, soient mises en position d'éclairer d'un jour nouveau l'ensemble de ces politiques publiques qui placent la mémoire au cœur des dispositifs censés lutter contre le racisme et l'antisémitisme. Au risque, sinon, d'aboutir, parfois, à des effets contraires à ceux recherchés.

Ce texte reprend, dans leurs grandes lignes, les propos tenus lors de la journée organisée par l'InSHS le 20 mars 2019 ; il s'est nourri des discussions qui s'y sont tenues entre Silyane Larcher, Nonna Mayer, Jean-Frédéric Schaub et Vincent Tiberj que je remercie pour ce dialogue. Le point de vue synthétisé dans ce court article est détaillé dans : Gensburger S., Lefranc S. 2017, À quoi servent les politiques de mémoire ?, Presses de Sciences Po.

contact&info

► Sarah Gensburger,
ISP
sgensburger@yahoo.fr

Baromètre Racisme de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) : trente ans et un bilan

Nonna Mayer est directrice de recherche émérite du CNRS à Sciences Po, au Centre d'études européennes et de politique comparée (CEE, UMR8239, CNRS / Sciences Po Paris) et membre de la CNCDH depuis 2015. Ses recherches récentes resituent la dynamique électorale du Rassemblement National dans une perspective européenne. Vincent Tiberj est professeur des universités à Sciences Po Bordeaux, au Centre Émile Durkheim (UMR5116, CNRS / Université de Bordeaux / Sciences Po Bordeaux). Ses travaux portent notamment sur l'impact politique du renouvellement générationnel ; il s'intéresse également à la politique du multiculturalisme en Europe.

Autorité administrative indépendante créée en 1947 à l'initiative de René Cassin, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a notamment pour mission, depuis 1990, d'évaluer les politiques de lutte contre toutes les formes de racisme, sujet sensible et profondément politique. Sa composition, mêlant membres de droit (un député, un sénateur, un représentant du Conseil économique, social et environnemental, le Défenseur des droits), personnalités qualifiées (avocats, magistrats, enseignants) et représentants de la société civile (associations, syndicats, cultes), est soigneusement dosée en conséquence.

Un des instruments clés sur lequel s'appuie le rapport annuel de la CNCDH, sans équivalent en Europe, est un sondage d'opinion, le Baromètre Racisme¹, financé par le Service d'information du gouvernement (SIG). Mis en place dès 1990, il a vu son existence régulièrement contestée, tant par des associations que par des chercheurs. Il a même été suspendu en 2001 et remplacé par une étude qualitative auprès des victimes de racisme (CNCDH, 2002). Véronique de Rudder et Alain Morice ont mis en avant la difficulté, voire l'impossibilité, de mesurer le racisme à travers un questionnaire de sondage. Les mêmes accusaient le sondage de faire « le jeu de l'extrême-droite »². Indubitablement, certaines questions des années 1990 étaient mal posées, notamment celles demandant aux personnes interrogées de déclarer s'il y avait « trop » ou « pas trop » de noirs, de musulmans, etc. Michèle Tribalat a émis plus récemment deux critiques : L'échantillonnage ne permettrait pas de mesurer les préjugés chez les minorités et ferait peser le racisme uniquement sur le « groupe majoritaire » ; l'analyse des réponses serait biaisée. « La morale est du côté du multiculturalisme. S'y opposer c'est faire preuve, en soi, d'intolérance »³. Le battage médiatique fait parfois autour de chiffres mal interprétés a renforcé la méfiance⁴.

Pourtant, progressivement, le Baromètre s'est imposé, grâce à l'intégration de chercheurs spécialistes du racisme dont le rôle s'est accru au fil du temps. D'abord auditionnés en tant qu'experts au cas par cas, ils ont été pleinement associés à l'élaboration du questionnaire et à son analyse. Dans le rapport 2000, Nonna Mayer et Guy Michelat signent, pour la première fois, un chapitre d'une quinzaine de pages, « Analyse des chercheurs - Sondages mode d'emploi : Xénophobie, racisme et antiracisme en France : attitudes et perceptions »⁵. Ils vont

alors prendre une responsabilité plus grande dans l'élaboration des questionnaires, en lien avec l'évolution des problématiques sociales et de la littérature internationale. Ils sont rejoints par Vincent Tiberj en 2007 et Tommaso Vitale en 2013. La rubrique sous leur responsabilité, devenue « Le regard des chercheurs », dépasse quatre-vingt pages dans les derniers rapports⁵ (Mayer, Michelat, Tiberj et Vitale, 2019). Sous la présidence de Christine Lazerges (2012-2018), le débat public autour du baromètre s'est nettement pacifié.

Le Baromètre, dont les données sont accessibles à la communauté scientifique sur demande, permet une analyse rigoureuse des préjugés envers l'Autre en général, tout en faisant apparaître la spécificité des attitudes envers les différentes minorités, que celles-ci soient définies par leur religion (juifs, musulmans), leur origine réelle ou supposée (immigrés, maghrébins, roms ou tziganes, asiatiques) ou leur couleur de peau (noirs).

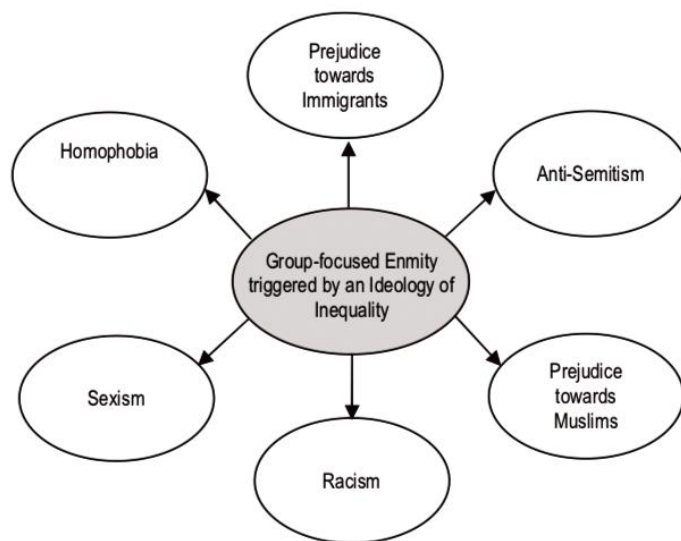


Figure 1. The syndrome of Group-focused Enmity in Europe. Figure extraite de : Zick A., Küpper B. and Wolf H. 2009, *European Conditions. Findings of a study on Group-focused Enmity in Europe*.

1. Le Baromètre Racisme a, au départ, adopté une définition pragmatique du racisme au sens de préjugés envers « l'Autre », en raison de son origine, de sa religion, de sa couleur de peau, etc. En 2015, pour la première fois, sont explicitées les définitions de racisme, antisémitisme, islamophobie, dans la version résumée du Rapport, *Les Essentiels*, page 1.

2. Morice A., De Rudder V. 2000, « À quoi sert le sondage annuel sur le racisme? », *Hommes & migrations* 1227 : 89-98.

Morice A. 2007, « Du seuil de tolérance au racisme banal, ou les avatars de l'opinion fabriquée », *Journal des anthropologues* 110-111 : 379-408.

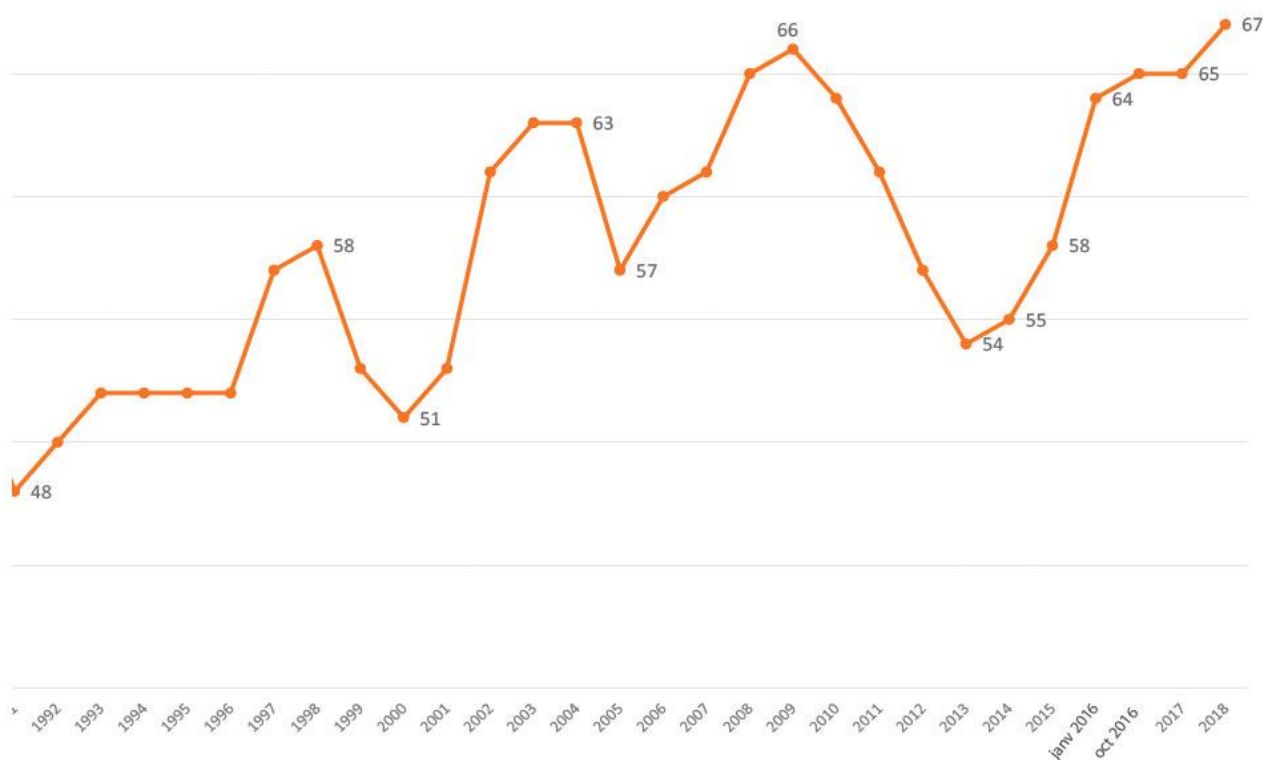
3. Tribalat M. 2017, « Rapport CNCDH 2017 (printemps 2017) ».

4. Mayer N. 2000, « Racistes, l'absurde arithmétique », *Libération*.

5. Mayer N., Michelat G. 2001, « Xénophobie, racisme et antiracisme en France », Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), 2000. *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La documentation française : 87-102.

Voir aussi le rapport de l'année suivante : Mayer N., Michelat G. 2002, « Xénophobie, racisme et antiracisme en France », Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), 2001. *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La documentation française.

5. Mayer N., Michelat G., Tiberj V., Vitale T. 2019, « Évolution et structure des préjugés : le regard des chercheurs », Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), 2018. *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*, La documentation française : 73-159.

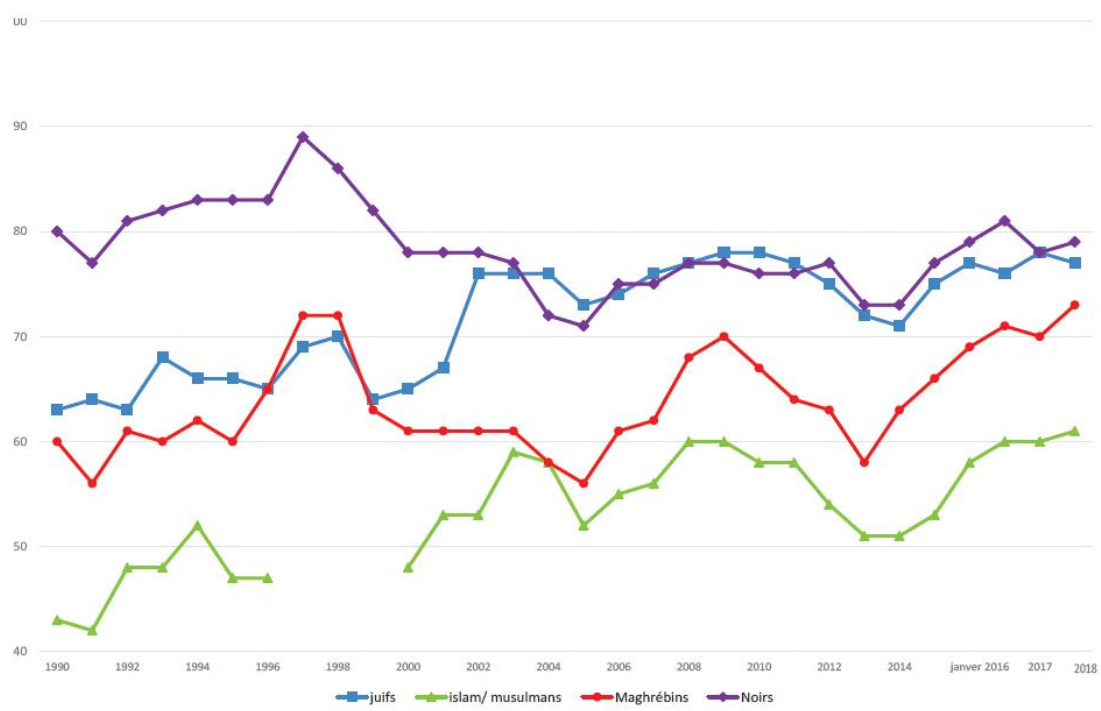


Graphique 1 - L'indice longitudinal de tolérance (1990 - 2018). Source : Baromètre CNC DH, novembre 2018

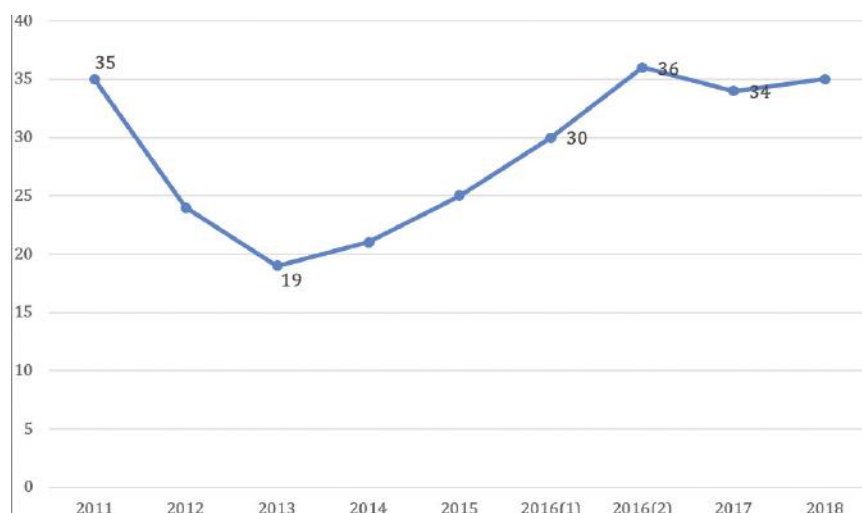
L'enquête est menée en face-à-face auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de la population adulte résidant en métropole. Pour des raisons financières, DOM-TOM et Corse sont exclus du champ. En revanche, sont inclus les étrangers (soit 5 % des personnes interrogées en 2018) et les personnes issues de l'immigration (36 % ont au moins un parent ou un grand-parent étranger), partant de l'idée que les victimes potentielles du racisme ne sont pas pour autant exemptes de préjugés.

Les résultats mettent d'abord en lumière la cohérence des préjugés. Ceux-ci s'inscrivent dans une même attitude

« ethnocentriste », consistant à valoriser les groupes auxquels on s'identifie et à inférioriser les autres (figure 1). Les préjugés racistes et xénophobes sont aussi souvent associés au sexisme, à l'homophobie, au rejet des handicapés, de tout ce qui apparaît hors norme. Pourtant, contrairement aux idées reçues, bon an mal an, la tolérance envers les minorités progresse, portée par le renouvellement générationnel, la hausse du niveau d'études, la diversité croissante de la société. Un phénomène qui n'est pas spécifique à la France. C'est ce que montre l'Indicateur longitudinal de tolérance construit par Vincent Tiberj (graphique 1), qui synthétise sur trente ans les réponses à soixante-neuf séries de questions du baromètre posées au moins trois fois depuis



Graphique 2 - Évolution des indices de tolérance par minorités de 1990 à 2018. Source : Baromètre CNC DH, novembre 2018



Graphique 3 - Indice de tolérance pour les roms

1990. Les préjugés dépendent aussi fortement du contexte sociopolitique, avec des chutes de tolérance importantes (comme lors des émeutes de 2005) et des remontées tout aussi fortes (après les attentats de 2015 et 2016, par exemple) ou en fonction de la politique menée par le gouvernement français.

Il y a toutefois une hiérarchie des rejets (graphique 2). Les minorités juive et noire sont de loin les mieux acceptées, avec un indice de tolérance supérieur à 77 sur 100 en 2018, plus élevé de respectivement seize et dix-huit points à celui des musulmans. À l'autre extrémité du spectre on trouve les roms, le groupe de loin le moins apprécié avec un indice de 35 (graphique 3).

Le Baromètre permet aussi de comprendre comment le racisme se renouvelle. Dans des sociétés marquées par la Shoah, l'antiracisme est devenu la norme. Le racisme à fondement biologique a reculé : en 2000, 22 % des personnes interrogées croyaient à l'existence de races supérieures, contre moins de 9 % en 2018. Les préjugés n'ont pas disparu pour autant, mais ils ont tendance à prendre une forme atténuée ou détournée (racisme « subtil », « déguisé » ou « symbolique »), mettant l'accent sur des différences de valeurs, ou de culture, stigmatisant l'islam par exemple au nom de la « laïcité » ou des « droits des femmes », ou ciblant les juifs sous couvert d'antisionisme.

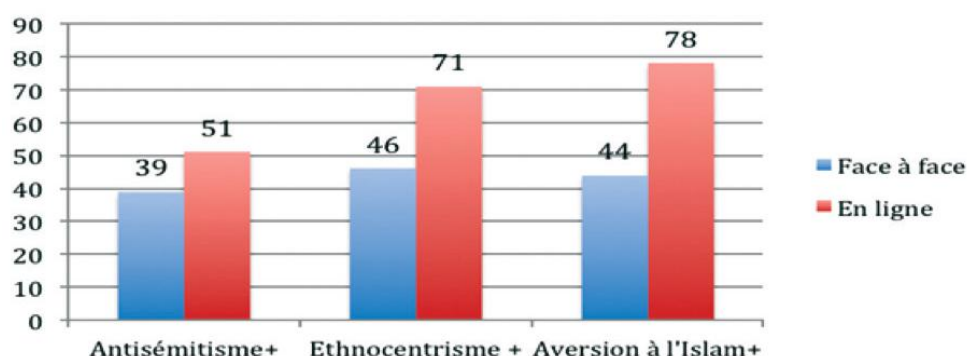
Comme tout sondage, celui de la CNCDH a ses limites. Il mesure des opinions, qui obéissent à une autre logique que les actes. Le niveau des préjugés baisse mais les actes antisémites connaissent un essor spectaculaire depuis 2000 et l'éclatement de la Seconde Intifada, tout comme, dans une moindre mesure, les actes antimusulmans après les attentats terroristes de 2015. Les réponses aux sondages dépendent de la manière dont les questions sont formulées et comprises, du moment où elles sont posées, du mode d'administration du questionnaire (téléphone, face-à-face, en ligne). Les biais de « désirabilité sociale » peuvent inciter les répondants à dissimuler des opinions contraires aux normes, pour apparaître sous un bon jour.

C'est pourquoi une attention particulière est portée à l'innovation méthodologique et au test de l'impact des formulations différentes d'une même question. Dans le Baromètre 2018,

58 % des sondés interrogés sur les pratiques musulmanes estiment que « le voile » « peut poser problème pour vivre en société ». Si on utilise le terme de « foulard », plus anodin, ils ne sont plus que 46 %. L'expérience dite de « la liste » permet de limiter le biais de désirabilité sociale. Les sondés doivent indiquer, sur une liste de sujets, combien il y en a dont ils pensent ne pas pouvoir parler librement. Il faut juste indiquer un chiffre, l'enquêteur ou l'enquêtrice ne sait donc pas les sujets qui posent problème. La liste du premier groupe comprend les valeurs suivantes : sexualité, politique, perte des valeurs morales, religion. Dans le second groupe, on rajoute « immigrés » ou « islam ». Là, le nombre de sujets posant problème explose, révélant qu'islam et immigration sont des sujets sur lesquels on

ne dit pas nécessairement ce qu'on pense. On peut également proposer des questions ouvertes, des associations libres de mots, des photos, qui font réagir la personne spontanément sans lui suggérer de réponse.

En outre, grâce au Service d'information du gouvernement, un sondage en ligne a été mené pendant trois ans en parallèle avec les entretiens en face-à-face. Les réponses des internautes, seuls face à leur écran, sont moins tolérantes que celles des personnes interrogées à leur domicile par un enquêteur (graphique 4). Mais les deux échantillons sont différents. Les personnes âgées et de milieu populaire sont sous-représentées dans les panels en



Graphique 4 - Scores élevés sur les échelles de préjugé par échantillon

ligne, tandis que les plus susceptibles d'ouvrir leur porte à un enquêteur sont plus confiantes, politiquement plus à gauche et d'origines plus variées. Pour approcher la réalité, il faut panacher les méthodes des sondages. Aucun instrument de mesure n'est parfait, il faut continuer de l'améliorer. Mais, après trente ans d'existence, le bilan de ce baromètre est clairement positif.

contact&info

► Nonna Mayer,
CEE

nonna.mayer@sciencespo.fr

Vincent Tiberj,

Centre Émile Durkheim

v.tiberj@sciencespobordeaux.fr

Des discriminations dans l'académie ? Inégalités de traitement, conditions d'étude et de travail dans l'enseignement supérieur et la recherche. Un projet d'enquête

Abdellali Hajjat est sociologue et politiste, maître de conférences à l'Université Paris Nanterre et membre de l'Institut des sciences sociales du politique (ISP, UMR 7220 CNRS / Université Paris Nanterre). Il mène des recherches sur la sociologie du droit de la nationalité française, sur l'histoire et la sociologie des mobilisations d'immigrés et sur la politisation dans les quartiers populaires. Les questions d'islamophobie et de construction du « problème musulman » sont au cœur de ses travaux.

Un enjeu de connaissance

Le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) en France commence aujourd'hui à être bien analysé sous l'angle des inégalités sociales et de leur évolution en général. Les inégalités de genre dans les carrières académiques sont devenues un champ d'étude légitime en France dans les années 2000, avec des enquêtes qui accompagnent la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de l'égalité femmes-hommes dans la fonction publique et, plus récemment, contre le harcèlement sexuel dans la relation pédagogique. Cela n'empêche toutefois pas que la question du sexisme dans le monde académique fasse couramment l'objet de dénégation, de résistances, d'ambiguïtés institutionnelles ou de visibilité partielle (les inégalités sexuées dans les carrières administratives et techniques sont moins souvent étudiées).

En comparaison, les processus de racisme et de discrimination raciale au sein de l'espace académique, ainsi que l'expérience qu'en ont les étudiant(e)s et les personnels racisés, demeurent sous-explorés. Cette situation est en contraste avec la recherche universitaire dans d'autres pays, comme la Grande-Bretagne ou les États-Unis, où les rapports sociaux de race dans l'espace académique sont, depuis bien plus longtemps et de manière large, objet d'enquêtes qualitatives et quantitatives.

Compte tenu de l'absence de statistiques basées sur l'ethnicité, les analyses existantes en France portent surtout sur la situation des étranger(e)s. Il existe quelques études sur l'expérience des étudiant(es) étranger(e)s, du point de vue de politiques de réduction des flux migratoires étudiants, et de leurs conséquences en termes de précarisation et d'exposition à des discriminations au travail, au logement, etc. Au CNRS, il existe des différences selon la nationalité dans le recrutement et la promotion aux postes de chercheurs : 17 % des chercheuses et chercheurs CNRS, 3 % des ingénieur(e)s et technicien(ne)s et 38 % des doctorant(e)s financé(e)s par le CNRS sont étranger(e)s¹. Les étudiants étrangers sont proportionnellement plus nombreux en doctorat (41 %) et en master (33 %), qu'en licence (11 %), et rares en classes préparatoires aux grandes écoles (4 %)². Une des rares études utilisant des catégories ethniques propose une analyse de l'origine géographique des noms et prénoms de

l'ensemble des chercheuses et chercheurs CNRS, en montrant la sur-représentation de certains groupes ethniques (« Slaves », « Asiatiques » et « Européens ») et la sous-représentation d'autres groupes (« Arabes », « Africains » et « Indiens »), même si ces résultats méritent d'être approfondis³.

Quelques rares travaux ont commencé à lever le voile sur les expériences quotidiennes et répétées vécues par les étudiants racisés, voire par des chercheurs et enseignants-chercheurs, tandis que d'autres attestent que le fait d'avoir un nom arabe ou musulman influe sur l'orientation dans les filières universitaires. Par ailleurs, des enquêtes exploratoires menées dans deux universités ont mis en évidence le caractère fréquent des témoignages concernant des situations racistes ou discriminatoires, ainsi que la multiplicité des lieux et des formes dans lesquels des processus de discrimination raciale et de racisme sont objectivement observables⁴ : micro-agressions (comportements et attitudes racistes implicites), injures (discours écrits ou oraux explicitement racistes) et violences racistes (contre l'intégrité physique et les biens d'une personne). De récentes enquêtes quantitatives, telles celles de l'Observatoire national de la vie étudiante ou de la Mission égalité diversité de l'Université de Lorraine, commencent à attester de l'ampleur du vécu d'inégalités de traitement. Ces travaux permettent d'éclairer les enjeux épistémologiques, méthodologiques et stratégiques d'une enquête en ce domaine, tout en confirmant s'il en était besoin qu'il y a clairement matière à recherche et à action.

De même, les discriminations et expériences d'inégalités de traitement en raison de l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre dans le monde académique — à l'exception notable de l'enquête *Violences et rapports de genre* (Virage) - Universités — sont peu documentées. Les recherches sur l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie dans le monde académique (et, plus largement, dans le monde du travail) sont, pour leurs parts, inexistantes en France, alors qu'elles commencent à faire l'objet d'enquêtes dans des pays anglo-saxons.

Compte tenu des lacunes de la recherche relatives aux inégalités de traitement dans le monde académique, une équipe de sociologues spécialistes des discriminations⁵ s'est constituée pour

1. Source : *L'État de l'enseignement supérieur et de la recherche en France*, n°10, avril 2017.

2. Ibid.

3. Mazières A. et Roth C. 2018, « Large-Scale Diversity Estimation Through Surname Origin Inference », *Bulletin de Méthodologie Sociologique* 139 : 59–73.

4. Voir, par exemple, l'enquête de victimisation RACUNIV-ETU coordonnée par l'auteur et menée auprès d'une population de 949 étudiant(e)s racisé(e)s entre octobre 2018 et janvier 2019 : 54 % déclarent avoir subi des micro-agressions racistes, 27 % des injures racistes et 4 % des violences racistes. En cours de traitement, ces données feront l'objet d'une prochaine publication.

5. Marguerite Cognet (Unité de recherche migrations et société, Urmis, UMR8245, CNRS / IRD / Université Paris Diderot / Université Nice Sophia Antipolis), Fabrice Dhume (Coopérative de Recherches Impliquées et d'Interventions Sociologiques, CRISIS), Géraldine Bozec (Urmis), Christelle Hamel (Ined / Urmis), Cécile Rodrigues (Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales, CERAPS, UMR8026, CNRS / Université de Lille), Romane Blassel (URMIS/Université de Côte d'Azur), Sophie Pochic (Centre Maurice Halbwachs, CMH, UMR8097, CNRS / EHESS / ENS Paris), Emmanuel Didier (CMH), Pierre-Olivier Weiss (Université des Antilles), Geneviève Zoïa (Centre d'Études Politiques de l'Europe Latine, CEPOL, UMR5112, CNRS / Université de Montpellier), Hanane Karimi (Université de Strasbourg), Isabelle Hidair-Krivsky (Université de Guyane) et l'auteur.

mener le projet de recherche ACADISCRi visant à produire des connaissances originales concernant deux conditions minoritaires — personnes racisées et LGBT+ — et à les appréhender de manière intersectionnelle, avec le genre et la classe sociale. L'objectif consiste non seulement à mesurer l'ampleur des inégalités de traitement, mais aussi à analyser leurs expressions concrètes en se focalisant sur plusieurs dimensions : les différentes formes qu'elles peuvent prendre (micro-agressions, harcèlement et chantage sexuels, attouchements, violences, discriminations), le contexte de l'interaction (relation hiérarchique, présence et réaction de témoins, réaction de la victime, etc.), leur spatialisation (au sein ou en dehors de l'établissement, zones du campus, etc.), le recours à des institutions, etc. Grâce à l'utilisation de méthodes quantitatives (questionnaire en ligne) et qualitatives (entretiens semi-directifs) et grâce au croisement de plusieurs disciplines (sociologie, science politique et démographie), il s'agit d'ouvrir un chantier de recherche jusqu'ici trop peu exploré et d'éclairer les politiques de lutte contre les discriminations. Financé par le CNRS et le Défenseur des droits, le projet ACADISCRi prendra pour terrain d'enquête plusieurs établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mieux comprendre pour mieux pouvoir agir

L'action publique sur les discriminations relève de la responsabilité sociale et des obligations légales des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Plusieurs établissements ont d'ores et déjà mis en place des « référent(e)s égalité femmes-hommes », « diversité » et/ou « racisme et antisémitisme et homophobie » et ont parfois engagé des actions. Certaines universités ont même conduit localement des enquêtes sur la perception, voire le sentiment, de discrimination. Toutefois, nous ne disposons pas à ce jour d'une connaissance à la fois empirique, systématique et précise du problème. L'enquête ACADISCRi apportera les connaissances nécessaires à l'action en permettant d'estimer les besoins, d'évaluer le phénomène et d'en identifier tous les enjeux. Elle contribuera ainsi à améliorer les outils et instruments d'action disponibles et à en concevoir d'autres plus adaptés à certains objectifs.

Le contexte apparaît aujourd'hui plutôt favorable à cette dynamique de recherche et d'action. En effet, dans le cadre de la « Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République », faisant suite aux attentats de janvier 2015, la

ministre de l'Éducation Nationale, Najat Vallaud-Belkacem, avait affirmé l'enjeu de renforcer la responsabilité sociale des établissements d'enseignement supérieur, notamment en matière de lutte contre les discriminations, contre le racisme et l'antisémitisme. Le ministère a notamment souhaité la mise en place dans chaque université d'un(e) référent(e) « racisme et antisémitisme ». La dynamique de la Conférence Permanente Égalité Diversité (CPED), qui réunit une grande part des chargé(e)s de mission « égalité et diversité » des établissements de l'ESR constitue également un appui. Plus récemment, face aux situations médiatisées, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Frédérique Vidal, a rappelé que « l'antisémitisme, comme le racisme, et toutes les formes de haines et de xénophobies n'ont pas leur place dans les universités et les écoles qui doivent rester des lieux de pédagogie, d'ouverture et de démocratie ». Le ministère s'est par ailleurs engagé dans la mise en place d'un label « diversité ». De son côté, le conseil scientifique du CNRS a voté le 2 octobre 2018 une recommandation sur la lutte contre les inégalités et les discriminations, incitant l'établissement à mener une enquête « sur le recrutement, les carrières, les rémunérations et les conditions de travail de tous les agents, quel que soit leur statut »⁶. Le CNRS s'est, depuis, engagé à soutenir l'enquête et à y participer.

Toutefois, en l'état actuel des connaissances, il est difficile de cerner précisément le problème et son ampleur, et donc d'élaborer des politiques d'établissements réellement adaptées aux problèmes, à la fois général et spécifique à chaque établissement et à chaque catégorie de population (Chercheuses et chercheurs, étudiant(e)s, enseignant(e)s-chercheur(e)s, personnel administratif et technique). L'objectif du projet ACADISCRi est donc d'apporter cette connaissance d'intérêt public, en mesurant et en analysant systématiquement l'expérience des discriminations et des situations de minorisation, tant du point de vue des étudiantes et étudiants que des personnels.

contact&info

► Abdellali Hajjat,
ISP

ahajjat@parisnanterre.fr

6. « Le Conseil scientifique du CNRS se félicite de l'action de la Mission pour la place des femmes au CNRS, qui a permis de prendre la mesure des inégalités et de commencer à élaborer des recommandations pour les réduire. A la suite notamment d'un séminaire organisé par le Conseil scientifique de l'InSHS, il constate qu'il existe probablement dans les carrières au CNRS d'autres inégalités, voire discriminations, que celles qui frappent les femmes - par exemple fondées sur l'origine universitaire, sociale, géographique ou sur d'autres critères condamnés par les textes juridiques français et européens. Il est toutefois en l'état difficile d'en prendre la mesure, et plus encore de définir des politiques pour y remédier. Il recommande donc que soit régulièrement commanditée par le CNRS une enquête sur le recrutement, les carrières, les rémunérations et les conditions de travail de tous les agents, quel que soit leur statut. Cette enquête prendra en compte les parcours et les appartenances des agents et postulants aux emplois CNRS, et particulièrement toutes les dimensions pouvant constituer, au regard de la loi, un facteur de discrimination. »

Trois questions à Hugues de La Giraudière, directeur des ressources humaines du CNRS, sur la politique de lutte contre les discriminations de l'organisme

Pouvez-vous rappeler quelle sont la politique et les actions menées par le CNRS pour lutter contre les discriminations de toute nature ?

Le CNRS est engagé de longue date dans la lutte contre les discriminations de toute nature. En matière de handicap, l'établissement dispose d'une mission insertion handicap, placée auprès du Directeur des Ressources Humaines (DRH), qui propose des mesures en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap (recrutement comme maintien dans l'emploi), sensibilise le personnel et anime le réseau des référents handicap. Cette politique conduit à recruter chaque année, par des modalités particulières, environ dix chercheurs et chercheuses et vingt ingénieurs et techniciens (IT), auxquels s'ajoutent quelques apprentis.

La place des femmes au CNRS est une préoccupation majeure de l'organisme. La mission éponyme, conduite par Elisabeth Kohler, met en œuvre diverses actions qui s'articulent autour de quatre axes principaux : agir pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, promouvoir la transversalité des recherches sur le genre, promouvoir les carrières scientifiques auprès des jeunes femmes et développer des partenariats français, européens et internationaux. La mission s'appuie sur les travaux d'un Comité parité-égalité, très actif, qui rend compte directement au PDG et lui fait régulièrement des propositions d'actions susceptibles de faire avancer la cause de la parité.

Les discriminations relatives à l'âge ne sont pas envisagées à l'heure actuelle, alors que certains pays vieillissants (Japon, Corée) commencent à s'intéresser de près au sujet.

Enfin, je constate une difficulté à aborder la question de la discrimination en raison des origines, que j'explique par l'attachement au principe du concours et par la grande ouverture faite dès le début aux chercheurs et chercheuses et aux IT étrangers : ceux-ci représentent aujourd'hui 10 % des effectifs de l'établissement et près de 20 % du nombre total de chercheurs et chercheuses, situation tout à fait unique dans l'ensemble de la fonction publique. Tous les ans, le CNRS intègre dans ses rangs entre 25 % et 30 % de collègues qui ont une autre nationalité que la nationalité française. Pourtant, des études récentes ont montré, en ce qui concerne le recrutement des femmes, l'existence de biais d'autant plus pernicieux qu'ils sont implicites. Il n'y a pas de raison de penser que le phénomène est complètement absent des autres domaines.

À ce sujet, quelle est la place du CNRS dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, en France et à l'international ?

La réponse n'est pas aisée, tant ce paysage est divers ! Il me semble que tous les établissements sont engagés dans des politiques de lutte contre les discriminations mais que l'ensemble des domaines n'est pas forcément couvert et que le degré de maturité n'est pas identique dans chacun d'entre eux. En témoigne la politique handicap du CNRS qui a atteint un degré de maturité suffisant pour que nous puissions, dans le troisième plan actuellement en préparation, envisager l'accueil dans les unités de personnes en situation de handicap psychique ou cognitif, accueil qui est très exigeant pour les collectifs de travail. Il en va de même

pour la politique en faveur de la parité qui, je le crois, a pris une impulsion décisive. Je peux témoigner que cette préoccupation est désormais présente dans toutes les instances qui ont à traiter de recrutement, d'avancement, de nominations. Tout ne se fera pas en un jour car les « viviers » sont ce qu'ils sont aujourd'hui, mais l'impulsion est clairement là.

Le CNRS a un rôle majeur à jouer dans le domaine de la lutte contre les discriminations. Son excellente réputation nationale et internationale, son éthique, sa taille au sein de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR) ainsi que sa présence sur l'ensemble du territoire et dans un grand nombre d'unités mixtes de recherche (UMR) lui confèrent, dans ce champ d'action comme dans d'autres, une « capacité d'entraînement » qu'il se doit de mettre à profit pour faire progresser la lutte contre les discriminations de toute nature.

Au niveau international, le CNRS a obtenu en février 2017 le label « *HR Excellence in Research* » (HRS4R) pour son engagement dans la Stratégie européenne des ressources humaines pour les chercheurs et chercheuses. Il a, à cette occasion, adopté un [plan d'action](#) qui comprend une partie dédiée à la non-discrimination. C'est important, car ce label et le plan d'action inscrivent notamment l'établissement dans un ensemble de principes dit OTM-R (« *Open transparent Merit-based Recruitment* ») qui sont désormais la règle en matière de recrutement et que nous devons bien sûr appliquer, au risque, dans le cas contraire, de voir d'excellents candidats préférer des institutions étrangères.

Pensez-vous qu'il serait utile de mener des enquêtes approfondies sur l'existence de biais, selon les origines, au niveau du recrutement dans les différents métiers du CNRS ?

Clairement, oui. Pour la simple et bonne raison qu'aujourd'hui nous ne savons pas. Nous constatons un certain nombre de phénomènes, documentés, dans d'autres champs de la discrimination potentielle et nous entendons parler d'expériences étrangères mais le débat s'arrête assez vite, faute d'un diagnostic établi scientifiquement. Or, aucune action n'est possible, et c'est là le rôle de la DRH, sans connaissance préalable, sans « diagnostic initial ». Un certain nombre de travaux ont été conduits, qui ont entraîné une prise de conscience collective quant à l'existence possible de biais inconscients, même dans un environnement aussi réfléchi et ouvert que l'est le CNRS.

Une telle enquête me semble donc désormais indispensable. D'abord, parce que l'établissement, compte tenu de ce qu'il est, ne peut rester durablement dans l'ignorance du phénomène de discrimination en raison des origines. Ensuite, parce que le CNRS est susceptible d'entraîner les autres. Enfin, parce qu'il continuera à attirer et à recruter les meilleurs pour autant qu'il sera cohérent sur ce type de sujet. C'est la raison pour laquelle le DRH que je suis ne peut s'en désintéresser !

contact&info

► Hugues de La Giraudière,
DRH CNRS

hugues.de-la-giraudiere@cnsr.fr

UN CARNET À LA UNE



Créé en novembre 2018, *Noire Métropole* est le carnet de recherche de Julie Duprat, conservatrice des bibliothèques. Elle y présente les résultats et les prolongements de sa thèse, soutenue en 2017, sur les *minorités noires à Bordeaux au XVIII^e siècle*. La ville était alors un des principaux port français à partir duquel était organisée la traite des Noirs. Pour autant, son travail ne se limite pas au contexte bordelais. Les billets abordent ainsi la place de l'île de Gorée dans le commerce d'esclaves entre la Sénégambie et les puissances européennes — près de 30 000 esclaves y ont été vendus — ou encore de l'îlet Chancel (Martinique) transformé par la famille Dubuc — propriétaire de plantations — en prison flottante.

Avec ce carnet, Julie Duprat tente de nous éclairer sur la vie d'individus oubliés de l'histoire ou invisibilisés : créoles, haïtiens, mauriciens, guinéens, propriétaires de plantations, artisans,

artistes, militaires, étudiants... L'autrice dresse pour cela un nombre relativement important de portraits comme celui de Placide et Isaac Louverture, fils de Toussaint Louverture, de Caroline Branchu, chanteuse lyrique célèbre à Paris au début du XIX^e siècle, d'Ira Aldridge, premier acteur afro-américain de renommée internationale ou encore du musicien Georges Bridgetower. À travers ces histoires de familles, ce sont les stratégies et les réseaux des élites noires métropolitaines du monde artistique et intellectuel qui sont donnés à voir. Julie Duprat s'intéresse par exemple à la nature de leurs engagements politiques, notamment en 1789.

Elle met aussi en exergue le fait que la vie quotidienne de celles et ceux qui n'appartenaient pas à cette élite reste malheureusement difficile à retracer. Domestiques, esclaves, marins, apprentis ou encore amoureux passés par Bordeaux ont en effet laissé peu de traces. Cela est également vrai en ce qui concerne la résistance des esclaves à l'oppression coloniale ou encore leur participation au mouvement abolitionniste.

Ces parcours individuels et souvent dramatiques sont inséparables d'une histoire mondiale liant esclavage et production de biens, tels que le sucre ou encore le rhum. En soulevant ces points de l'histoire, le carnet *Noire Métropole* participe à l'élaboration d'une mémoire collective indispensable et plus complexe.

Céline Guilleux

contact&info

► Julie Duprat,
Enssib

► Pour en savoir plus

<https://minorhist.hypotheses.org>
<https://www.openedition.org/20509>

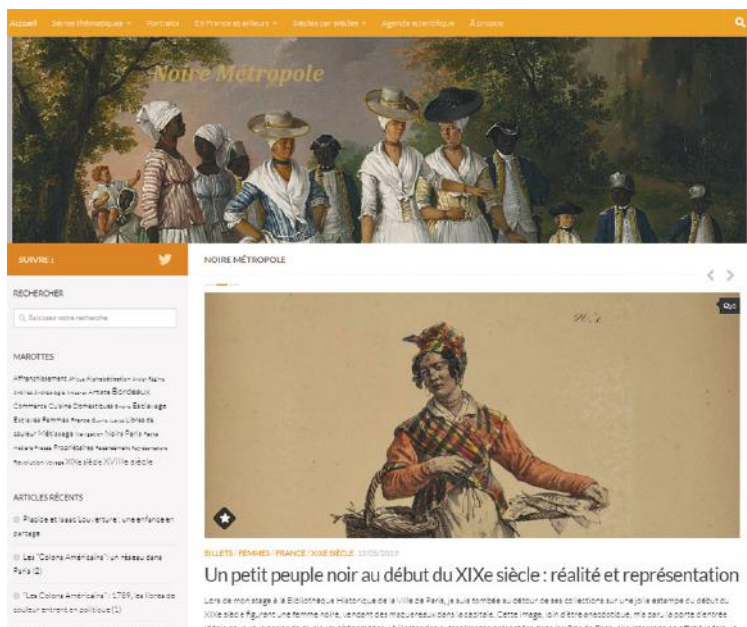
contact&info

► Céline Guilleux

celine.guilleux@openedition.org
OpenEdition

► Pour en savoir plus

<https://www.openedition.org>



la lettre de l'InSHS

- **Directeur de la publication** François-Joseph Ruggiu
- **Directrice de la rédaction** Marie Gaille
- **Responsable éditoriale** Armelle Leclerc armelle.leclerc@cnrs-dir.fr
- **Conception graphique** Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- **Crédits images Bandeau**
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- **Pour consulter la lettre en ligne**
www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm
- **S'abonner / se désabonner**
- **Pour accéder aux autres actualités de l'InSHS**
www.cnrs.fr/inshs
- **Retrouvez l'InSHS sur Twitter** [@INSHS_CNRS](https://twitter.com/INSHS_CNRS)

Institut des sciences humaines et sociales CNRS

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •

ISSN : 2272-0243